

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 02/12/2019

Délibération n° D-2019-401

Présentation du Rapport Développement Durable - Année 2019

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Excusés :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Mission Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

**Présentation du Rapport Développement Durable -
Année 2019**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-1-1 et D 2311-15 du Code général des collectivités territoriales qui imposent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de présenter chaque année un « Rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales » préalablement au débat d'orientations budgétaires ;

La Ville présente le Rapport de Développement Durable 2019 qui constitue un état d'avancement de l'action municipale conduite sur le territoire et dans le fonctionnement de la collectivité. Sans exhaustivité, il fait également état des orientations et des programmes de nature à faire évoluer cette situation.

Le rapport annuel est un support au débat sur les orientations de développement durable dans un contexte où les enjeux climatiques et environnementaux exigent une mobilisation de tous les acteurs.

La Ville de Niort porte une attention particulière à ces enjeux. Elle mène régulièrement, à travers le processus de labellisation Cit'ergie, une évaluation de sa politique énergétique et climatique. Par ailleurs, le renouvellement du plan d'actions biodiversité est présenté lors de cette même séance, l'objectif étant de renforcer les actions de la Ville dans ce domaine.

Concernant la démarche globale, le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 26 juin 2018, la participation de la Ville de Niort à la Démarche apprenante « Objectifs de Développement Durable (ODD) et territoires » et la sollicitation d'une subvention auprès de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine pour engager une prestation d'assistance afin de définir le nouveau projet territorial de développement durable de la Ville de Niort et de ses partenaires autour des ODD.

Depuis janvier 2019, ce projet territorial de développement durable a pris corps à travers la démarche NIORT DURABLE 2030 et la co-construction de la Feuille de route niortaise vers les ODD, qui est soumise à cette même séance. Il s'est agi de saisir l'opportunité offerte par l'Agenda 2030 et ses 17 ODD, adopté par les Etats membres des Nations Unies en 2015, pour donner de nouvelles perspectives à l'action et continuer à mettre en œuvre concrètement les cinq finalités du développement durable, à travers un projet et un programme d'actions co-construit et partagé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

Prendre acte :

- de la présentation du Rapport sur la situation en matière de Développement Durable de la Ville de Niort pour l'année 2019 ;
- de la tenue du débat d'orientations développement durable.

Le Conseil municipal a pris acte du rapport.

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY



Rapport Développement Durable 2019



PRÉAMBULE

Le décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Ce rapport permet de mettre en lumière les stratégies, programmes et actions entrepris par les collectivités en matière de développement durable.

Le présent rapport vient illustrer la contribution de la Ville de Niort aux défis nationaux et internationaux et la prise en compte des enjeux locaux :

- Il permet de présenter les réalisations concrètes de la Ville ;
- Il décrit les modalités de mise en œuvre de la démarche de développement durable au regard de l'implication des acteurs du territoire, de la mobilisation des services et de l'approche transversale des politiques publiques.

UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action publique conduite par la Ville de Niort tient compte de la situation locale, de son inscription dans le contexte global et des défis du développement durable.

La Ville a défini des priorités tant pour la gestion interne des services municipaux que pour la conduite d'actions sur son territoire. Elles répondent dans le même temps et de façon intégrée aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux pour favoriser le dépassement des approches strictement sectorielles. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans le moyen et long terme compte tenu de l'ampleur des changements à opérer.

Le rapport présente les actions qui agissent sur les piliers du développement durable et s'attache à rendre compte des progrès réalisés.

Il illustre, sans exhaustivité, les actions menées sur le territoire au cours de l'année 2019 afin de montrer la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions. Il illustre également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la collectivité et des services municipaux.

UN RAPPORT ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ODD



La Ville de Niort s'est engagée à contribuer à l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en septembre 2015. Il s'agit du nouveau référentiel de mise en œuvre du développement durable au niveau international et national. Aussi, depuis 2017, le Rapport de développement durable intègre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui sont au cœur de cet Agenda 2030.

Afin de mieux appréhender les ODD, le Rapport de développement durable propose une double grille de présentation et donc de lecture : par les cinq finalités du développement durable et par les ODD. L'objectif est de réinvestir le champ du développement durable à travers un nouveau prisme et un nouveau référentiel. Le but est ainsi de présenter l'ensemble des ODD en les illustrant par des actions et démarches concrètes portées par la Ville.

Il est précisé que l'ODD 14 « Protection de la faune et de la flore aquatiques » n'est pas directement traité dans ce rapport car il concerne la vie marine.

**Le présent rapport est présenté au Conseil municipal chaque année
en amont du débat d'orientations budgétaires**

NIORT DURABLE 2030

Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable - ODD



La qualité de vie est au cœur de l'action de la Ville de Niort : biodiversité et nature en ville, action sociale, aménagements urbains, équipements publics, mobilité... Ces actions sont menées par l'ensemble des services dans leur fonctionnement interne et dans les politiques déployées au bénéfice des habitants et des acteurs niortais. Elles vont dans le sens d'un développement durable.

En 2012, la Ville a adopté son Agenda 21 local. Cet outil structurant répondait aux enjeux prioritaires de développement durable par une stratégie et un plan d'actions et a été déployé jusqu'en 2017.

La Ville de Niort a fait le choix de renouveler sa démarche en adoptant le nouveau cadre international de l'Agenda 2030 et en le déclinant localement.

Le contexte : l'Agenda 2030 et les ODD



Les 17 objectifs de développement durable, qui constituent l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en septembre 2015, constituent un nouveau programme de développement durable et un langage commun.

Ils se déclinent en 169 cibles ou sous-objectifs.

Le site de l'ONU précise chacun des objectifs et renvoie aux différentes cibles : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Faisant suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Sommets de la Terre, les ODD ont été adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de mise en œuvre du développement durable soutenu par la France.

Les ODD constituent un langage commun au niveau international comme au niveau local entre acteurs. Ils permettent de repenser nos engagements locaux en matière de développement durable et de dynamiser la démarche partenariale en offrant un nouveau prisme de lecture.

L'Agenda 2030 adopté par l'ONU en 2015 est composé de 17 Objectifs de Développement Durable déclinés en 169 sous-objectifs.

- C'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.
- C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et Etats.
- Ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.



Engagée dans la « **Démarche apprenante ODD et Territoires** » pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, en lien notamment avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la **Ville de Niort fait partie des sept collectivités pionnières sur la valorisation et la territorialisation des Objectifs de Développement Durable**. Un partenariat technique et financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine a participé à la réalisation du projet.

Concrètement, la Ville Niort va se doter d'une Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 :

- une stratégie globale et transversale répondant aux enjeux prioritaires de l'Agenda 2030 ;
- des objectifs clairs pour le territoire Niortais et pour la Ville de Niort, cohérents avec les ambitions nationales et adaptés aux spécificités locales ;
- un plan d'action multi-acteurs avec des actions portées par la Ville ainsi que par des acteurs relais du territoire qui mobilisent in fine l'ensemble de la population.

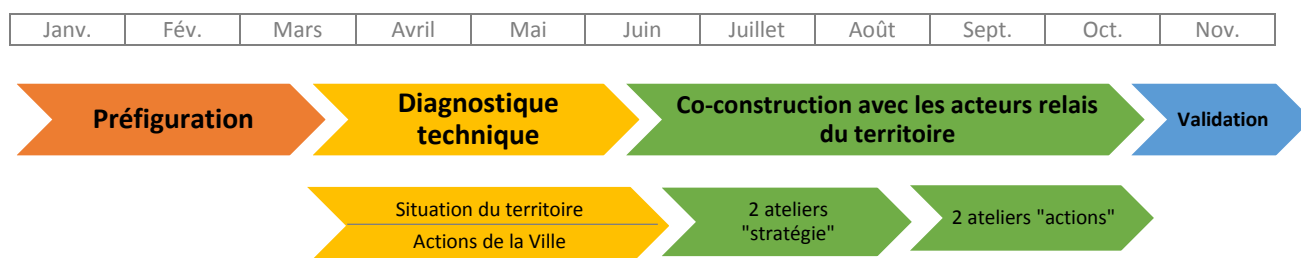
Ce que cette Feuille de route niortaise va apporter aux services de la Ville :

- une plus grande lisibilité des priorités en matière de développement durable ;
- une démarche qui structure et valorise la contribution de l'ensemble des actions et politiques existantes vers une Ville et un territoire plus durables ;
- un outil garant de transversalité et d'amélioration continue des pratiques dans un souci d'efficacité et d'efficience ;
- des modalités de collaboration plus fluides avec les partenaires et bénéficiaires des politiques menées.

Ce que cette Feuille de route niortaise va apporter aux acteurs du territoire :

- un cadre de dialogue avec la Ville et ses acteurs pour une compréhension commune des enjeux ;
- une plus grande lisibilité des priorités de la Ville en matière de développement durable ;
- un engagement local renforcé :
 - cohérent avec la raison d'être de chaque organisation ;
 - vecteur de motivation pour leurs salariés, adhérents ou bénévoles.

Ce qui a été fait en 2019 :



Un **diagnostic technique** a été mené jusqu'à fin mai permettant :

- d'analyser au regard des ODD la situation actuelle du territoire niortais ;
- d'évaluer les contributions actuelles de la Ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique¹.

Un **travail de co-construction** associant la Ville et les acteurs relais du territoire a été organisé :

- deux ateliers en juin pour partager les points de vue, définir les enjeux prioritaires et construire une stratégie pour y répondre ;
- deux ateliers en septembre et octobre pour traduire opérationnellement la stratégie, définir les actions les plus impactantes à mener par la Ville et par ses partenaires, travailler sur les modalités de mise en œuvre et de gouvernance de la feuille de route ;
- un temps de mise en cohérence avec la feuille de route nationale présentée en septembre par le Ministère.



¹ Une synthèse du rapport de l'évaluation vérifiée se trouve en annexe du présent rapport.

SOMMAIRE

Niort se mobilise dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l’atmosphère.....	p. 7
ODD 7 - Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.....	p. 8
ODD 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l’innovation.....	p. 11
ODD 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.....	p. 13
ODD 13 - Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.....	p. 18
Niort préserve la biodiversité et protège les milieux et les ressources.....	p. 21
ODD 6 - Garantir l’accès de tous à l’eau et à l’assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.....	p. 22
ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres.....	p. 24
Niort agit en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité entre territoires et entre générations.....	p. 27
ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.....	p. 28
ODD 5 - Réaliser l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.....	p. 30
ODD 10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.....	p. 31
Niort œuvre pour l’épanouissement de tous.....	p. 34
ODD 4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d’équité et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie.....	p. 35
ODD 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	p. 39
ODD 16 - Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.....	p. 41
Niort favorise des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.....	p. 43
ODD 2 – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable.....	p. 44
ODD 3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.....	p. 46
ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables.....	p. 48
Un objectif transversal : ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs.....	p. 52

NIORT SE MOBILISE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

LES ENJEUX

L'adaptation au changement climatique a été reconnue par l'Accord de Paris sur le climat en 2015 comme un enjeu crucial. Le Plan Climat du Gouvernement présenté en 2017 a pour objectif d'accélérer la transition énergétique et climatique et la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

D'après le 4^{ème} rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), publié en 2017, "le réchauffement du climat ne fait aucun doute et est désormais attesté par l'augmentation observée des températures moyennes de l'air et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace et l'augmentation du niveau moyen de la mer". Ainsi, la température moyenne à la surface du globe a déjà augmenté de + 1,1°C depuis l'époque préindustrielle.

En septembre, des scientifiques français ont présenté de nouveaux modèles climatiques très alarmants. Le réchauffement climatique s'annoncerait plus prononcé que prévu, le scénario du pire prévoyant + 7 °C en 2100.

Les enjeux climatiques engagent une mobilisation de tous les acteurs. Aussi, la Ville de Niort s'engage pleinement dans cet objectif de lutte et d'adaptation au changement climatique en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments ; en favorisant les énergies renouvelables ; en innovant, notamment grâce au développement numérique ; en faisant de Niort une ville plus durable et résiliente.



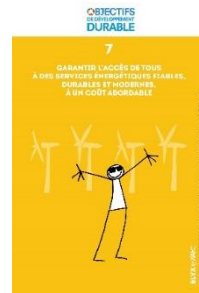
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Le septième ODD est au centre des défis majeurs d'aujourd'hui mais aussi des opportunités de demain. Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique bien sûr, mais aussi de développer les emplois, les logements, les connexions, la sécurité, la production de nourriture, etc., l'accès de tous à une énergie durable est essentiel. Cet ODD constitue une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète.

Et à Niort...



La démarche Cit'ergie progresse

Cibles ODD : 7.3_Efficacité énergétique et 13.2_Politiques climatiques

Lien avec autres ODD



COLLECTIVITÉ
LABELLISÉE
Cit'ergie
European Energy Award

La Ville de Niort a obtenu le label Cit'ergie, déclinaison française de l'European Energy Award, promue et soutenue par l'Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), pour ses bonnes pratiques et sa stratégie en matière énergétique, d'adaptation aux

changements climatiques et de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Elle a reçu son prix le 23 janvier à l'occasion des 20e Assises européennes de la transition énergétique, à Dunkerque.

Celui-ci valorise la démarche durable dans laquelle la Ville est engagée depuis plusieurs années, gage d'une politique énergétique et climatique adaptée, exemplaire, efficace à long terme et déployée au travers d'un programme d'actions ambitieux et régulièrement évalué.

La note obtenue est réévaluée tous les ans avec une visite annuelle et traduit la mise en œuvre du plan d'actions. De 55,01 % du potentiel mobilisé par rapport au potentiel mobilisable au moment de l'obtention du label, le score a encore augmenté en 2019 pour atteindre aujourd'hui 56,30 % soit 1,29 point supplémentaire.

En effet, la Ville a défini cinq axes stratégiques majeurs déclinés en 25 actions sur lesquels elle a fixé les améliorations qu'elle pouvait apporter à sa politique énergétique :

- Adaptation du territoire aux enjeux énergie-air-climat ;
- Amélioration du suivi énergétique du patrimoine ;
- Partage de l'espace public ;
- Renforcement de l'efficacité de la ville ;
- Biodiversité et adaptation au cœur des enjeux.

Deux exemples d'actions en 2019 :

▪ Étude des potentialités d'énergies renouvelables

La Ville de Niort a sollicité l'assistance du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) afin d'évaluer le potentiel photovoltaïque des toitures de ses bâtiments (écoles, centres techniques, équipements sportifs).

Réalisée avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'étude de potentiel photovoltaïque est un outil d'aide à la décision, qui est conduite de façon à identifier et hiérarchiser le potentiel photovoltaïque des projets potentiels, vérifier la faisabilité technique des différents sites et évaluer les enjeux des projets.

L'étude de potentiel a permis de montrer l'intérêt, sur les plans environnementaux et économiques, de l'implantation de générateurs photovoltaïques sur les bâtiments étudiés. Elle a permis d'évaluer un potentiel photovoltaïque de 1151 kWc² sur 7300 m² de toiture.



² Le Watt crête (Wc) est l'unité de puissance utilisée en photovoltaïque. Il correspond à la puissance générée par l'installation dans les conditions standard de test (ensoleillement de 1000W/m², température de cellule de 25°C)

Le diagnostic a également débouché sur une programmation de travaux qui fait coïncider les besoins de rénovation de toitures avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur ces toitures. 15 sites ont été identifiés.

Une réflexion est également en cours sur le potentiel géothermique de la ville qui constitue un gisement particulièrement intéressant.

1 POTENTIEL DE 1151 KWC / 15 SITES IDENTIFIÉS

▪ Un référentiel technique de rénovation du patrimoine

La Collectivité a engagé un travail de rédaction d'un référentiel technique de rénovation du patrimoine qui précise les exigences minimales pour la construction et la rénovation des bâtiments en matière énergétique et prenant en compte le référentiel Cit'ergie.

Il s'adressera à la maîtrise d'œuvre interne et externe et sera joint avec chaque consultation. Les exigences vont par exemple concerner l'épaisseur des isolations, l'étanchéité à l'air, l'éclairage naturel, les choix de matériaux durables et à privilégier pour la qualité de l'air intérieur (toitures, isolants, bois, peintures...), le confort thermique en hiver et en été, la qualité des travaux pour réduire les nuisances...

Ce référentiel concernera également les aménagements et rénovation des espaces publics en précisant par exemple le taux de matériaux de réemploi.

Bilan énergétique 2018

Cible ODD : 7.3_Efficacité énergétique



Le bilan énergétique du patrimoine communal produit chaque année a pour but de rappeler d'où vient l'énergie, comment elle est utilisée, comment évolue sa consommation, et de présenter des pistes de sobriété et d'optimisation. L'objectif de baisse doit logiquement se décliner à tous les échelons, et une baisse annuelle est inscrite dans la lettre de mission du service énergie, devenu en 2018 « Unité de transition énergétique et climatique » (UTE). Quelques données clés :

- Energie : 25 GWh consommés par la Ville. Le gaz et l'électricité dominent pour alimenter les bâtiments.

- Eau : 155 000 m3 sont utilisés.

En 2019, la Ville se dote d'une application de suivi des énergies. Il s'agit d'un outil de pilotage qui permet de mettre en œuvre un programme d'optimisation énergétique et financière.

Marché d'achat d'électricité renouvelé

Cible ODD : 7.2_Énergies renouvelables

Dans le cadre du renouvellement de ses marchés d'achat d'électricité, La Collectivité a décidé de redéfinir sa stratégie d'achat énergétique. A ce titre, un marché groupé d'achat d'électricité 2020-2022 pour la Ville de Niort, le Centre Communal d'Actions Sociales, Niort Agglo et le Syndicat des Eaux du Vivier a été conclu avec l'achat d'électricité compensée par des garanties d'origine (mécanisme assurant que l'équivalent des volumes achetés ont été produits et injectés dans le réseau par des sources de production renouvelables européennes).

Par ailleurs, et en cohérence avec sa démarche Cit'ergie, la Ville a fait le choix d'alimenter la majorité de ses groupes scolaires avec de l'électricité achetée directement auprès de producteurs d'ENR (Energie Renouvelable).

Ce choix volontariste traduit une volonté affirmée de soutien à la transition énergétique.



Un éclairage public moderne et économe

Cible ODD : 7.3_Efficacité énergétique

La Ville a signé, le 6 septembre 2018, un contrat de performance énergétique avec Engie Ineo et Vinci Energies France pour la rénovation, la gestion et la maintenance de son parc d'éclairage public. Il s'inscrit dans un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) mis en œuvre depuis 2017.



Un arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses est venu se substituer et compléter celui de 2013. Il reprend les plages horaires existantes mais précise un certain nombre de cas particuliers sur la temporalité. Il fixe également des normes techniques (la répartition du flux lumineux sur une surface donnée, la température de couleur ...) à respecter. L'objectif est de réduire l'intensité lumineuse des luminaires en alliant sécurité et visibilité des personnes, limitation des impacts sur la

biodiversité et réduction des consommations d'énergie.

Pour anticiper ces nouvelles normes, la Collectivité a donc redéfini cette année la technicité de son mode d'éclairage.



Programmes, démarches, politiques :

- Plan d'actions Cit'ergie approuvé lors du Conseil municipal du 9/10/2017
- Schéma directeur lumière (SDAL) d'aménagement et Contrat de performance énergétique (CPE) signé en 2018 : pour un éclairage optimal des voies, une adaptation plus performante de l'intensité lumineuse pour diminuer l'impact sur la biodiversité et permettre une économie d'énergie.

Quelques chiffres :

- Certificats d'économie d'énergie : 5 GWh cumac valorisés



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Le neuvième Objectif de développement durable (ODD) promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. L'ODD9 appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries en encourageant l'innovation et la recherche scientifique.

Et à Niort...

Une coopération décentralisée durable avec les villes d'Atakpamé et Covè

Cible ODD : 9.a_Appui aux pays en voie de développement



En avril, les délégations des villes d'Atakpamé (Togo) et de Covè (Bénin), soutenues par l'ANJCA, ont été reçues à l'Hôtel de Ville. L'occasion de faire le point sur ce qui a déjà été fait et sur l'organisation de la coopération.

Tous les trois ans, l'Association niortaise de jumelage et de coopération avec Atakpamé (ANJCA) et ses homologues des communes d'Atakpamé (Togo) et de Covè (Bénin) préparent ensemble de nouveaux projets. L'ANJCA assure le

suivi de l'exécution des projets au programme pluriannuel pour lequel la Ville verse une subvention. Le programme 2019-2021 a été élaboré en collaboration étroite avec l'ANJCA et a fait l'objet d'une concertation avec les deux Collectivités d'Atakpamé et Covè. L'actuelle convention prévoit le financement de projets d'appui institutionnel, de développement durable ou de formation. Chaque réalisation fait l'objet d'une évaluation.

Cette coopération est au service du développement local. Une fois le projet réalisé, son fonctionnement, sa gestion, son animation relèvent de l'autonomie et de la responsabilité locale.

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Niort et l'association ANJCA ont contribué, avec les Communes d'Atakpamé et de Covè à la réalisation de nombreux projets de développement durable émanant des besoins exprimés par la population : opérations de reboisement, équipements pour la collecte des déchets ménagers, construction de latrines publiques, travaux d'assainissement, réalisation de points d'eau potable, construction/rénovation/équipements d'écoles, de bibliothèques municipales, mise en place d'une coopérative pour les cultures maraichères, construction de marchés pour améliorer la qualité des produits alimentaires, rénovation de l'abattoir et mise aux normes sanitaires.

Le programme des trois ans à venir comprend la création d'un nouveau marché, des rénovations d'écoles et l'éclairage solaire d'un quartier à Atakpamé. Chaque projet est pris en charge par la Ville de Niort, l'ANJCA et des partenariats à hauteur de 85%. Les deux villes africaines contribuent pour 15%. Les projets concernant l'eau bénéficient en outre de subventions de l'Agence régionale de l'eau et d'une participation du Syndicat des eaux du Vivier.



Lien avec autres ODD



L'e-administration tournée vers les professionnels

Cible ODD : 9.c_Accès aux technologies de l'information et de la communication

La dématérialisation des offres aux marchés publics supérieurs ou égaux aux seuils de 25 000 € est devenue obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018. Les candidats n'ont donc plus la possibilité de remettre des plis papier pour répondre aux appels d'offres. Ils doivent remettre leurs offres sous forme numérisée sur le profil acheteur de la Ville de Niort.

Les obligations de dématérialisation concernent les entreprises et les acheteurs. Ainsi, tous les échanges pendant la procédure de passation d'un marché doivent être dématérialisés : mise à disposition des documents de consultation, réception des candidatures et des offres par voie électronique, échange de manière dématérialisée avec les entreprises notamment dans le cadre des questions et des réponses, notification des décisions...

Corollaire de cette dématérialisation et pour aller jusqu'au bout de la démarche, la Collectivité a mis en place la diffusion numérisée des marchés à travers le déploiement de la Gestion électronique des données (GED) des pièces de marchés en interne pour les services, et en externe auprès du Syndicat des Eaux du Vivier et de Niort Agglo lors de groupements de commande.



PLIS DÉMATÉRIALISÉS : 51 % EN 2017 → 100 % EN 2018
150 RAMETTES DE PAPIER ECONOMISÉES

Programmes, démarches, politiques :

- Portail citoyen qui a été décliné en application mobile.
- Guichet unique des autorisations d'urbanisme (GNAU).
- La ville de Niort est pilote au niveau national concernant :
 - la dématérialisation des Déclarations d'intention d'aliéner et des certificats d'urbanisme
 - la dématérialisation des autorisations d'urbanisme notamment des permis de construire.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Le onzième objectif vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.



Et à Niort...

Niort, ville verte

Cible ODD : 11.6_Impact environnemental



Partie intégrante du Marais Poitevin, Niort présente de nombreux espaces verts et naturels dans le centre urbain, dans ses quartiers et le long de ses cours d'eau. Le végétal en ville est un moyen de rendre la ville plus agréable à vivre, de préserver la biodiversité, de lutter et de s'adapter face au changement climatique, de faire une ville plus durable. Niort présente 300 ha de surfaces végétalisées dont 150 ha sont des espaces naturels remarquables (Chemin du 3ème millénaire, Coulée verte, vallée du Lambon, etc.). Ces réseaux se poursuivent au-delà de la commune, à l'image de la Coulée verte par exemple. En 2019, plusieurs aménagements ont permis de poursuivre le projet de valorisation du parc naturel urbain en cœur de ville avec par exemple la végétalisation et l'amélioration :

- Sur le site Boinot : Plantation d'arbres, installation de vivaces à la Maison patronale, mise en place de plantes aquatiques dans les anciens bassins de traitements des eaux et entre les blocs de pierre situés près de la Sèvre, travaux de stabilisation de la berge par un enrochement, aménagement de 220 m de passerelle. Entre Sèvre amont et Coulée verte, le site Boinot permet la continuité du parc naturel urbain. Son important programme de végétalisation en fera un îlot de fraîcheur.

- Au Jardin des plantes : Restauration de la fontaine et remise en eau de la cascade, réaménagement de l'allée basse côté Sèvre avec enherbement et réalisation d'un sol calcaire clair, réhabilitation des gardes corps de la passerelle et de mise en confort du mur de la rampe d'accès.

Des déplacements plus responsables

Cible ODD : 11.2_Transports sûrs, accessibles et viables

Dans le cadre de l'amélioration des continuités et des modes des déplacements doux prévus dans le plan de développement de la cyclabilité, la Ville a lancé en début d'année 2018 un plan de requalification de ses pistes et bandes cyclables afin de sécuriser la circulation des utilisateurs. Ainsi les marquages et logos des voies réservées aux cyclistes ont été repris, des panneaux « cédez le passage vélo » aux feux rouges installés. En 2019, 47 sas vélo ont été réalisés aux feux tricolores et deux nouveaux itinéraires vélo (relier les quartiers au centre-ville) ont été fléchés depuis le centre-ville vers Noron et Mendès France. Des concertations avec les conseils de quartier se poursuivent également pour réaliser des jonctions de segments discontinus.

En parallèle, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées auprès des agents municipaux pour les inciter à adopter des pratiques de déplacements doux et



Lien avec autres ODD



alternatifs à la voiture : l'optimisation des déplacements par regroupement des interventions, l'intégration du covoiturage dans les plannings, l'achat de trois véhicules électriques dans les services techniques, la territorialisation des offres de formation.

Lors de la Semaine européenne de la mobilité, la Ville s'est associée à Niort Agglo en participant au Challenge de la Mobilité qui vise à promouvoir les bonnes pratiques en matière de transport pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Du 17 au 21 septembre, organisé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, ce challenge a associé des entreprises et salariés volontaires du territoire en incitant les salariés à tester pendant au moins une journée un mode déplacement alternatif à la voiture individuelle.

47 SAS VÉLOS RÉALISÉS AUX FEUX TRICOLORES / 2 NOUVEAUX ITINÉRAIRES VÉLO

Programme Action Cœur de Ville

Cible ODD : 11.b_Politiques intégrées pour des territoires résilients



Les villes moyennes comme Niort étant un maillon indispensable de la structuration du territoire, l'État a lancé le programme "Action Cœur de Ville" dont les objectifs sont le renforcement du rôle moteur que ces villes jouent dans le développement de leur territoire en renforçant leur attractivité, la revitalisation de leur centre-ville et la recherche de projection dans leur avenir.

Labellisée « Action Cœur de Ville » en septembre 2018, la Ville bénéficie sur une durée de 6 ans et demi d'un soutien financier pour l'aménagement ou le renouvellement d'équipements et d'espaces publics clés pour le rayonnement du territoire. Une centaine d'actions sont prévues au programme. Projet conjoint entre la Ville et Niort Agglo, ce programme répond à 12 des 17 Objectifs de Développement Durable.

Le rapport de projet stratégique Action Cœur de Ville, signé le 15 mai 2019, répond aux 5 axes définis par le programme national décliné en stratégie de projet propre à la Ville de Niort qui s'appuie sur 5 grandes orientations :

Les axes du programme national

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville.
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré.
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.
- Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.

Les grandes orientations du rapport stratégique

- Intensifier le rapport entre l'emploi, l'activité et l'habitat
- Concilier qualité urbaine et environnement paysager, naturel et patrimonial
- Accéder, connecter, innover
- Promouvoir, rayonner, visiter
- Déployer les moyens, les outils de mise en œuvre

Les thématiques transversales essentielles comme la transition énergétique et écologique, l'innovation, le recours au numérique et l'animation du cœur de ville sont également intégrées au programme.

Après l'engagement sur dix premiers projets structurants, un avenant n°1 à la Convention cadre Action Cœur de Ville a été signé en mai 2019. Douze nouvelles actions matures ont été enclenchées. Une action mature est un projet en phase opérationnelle pour lequel une convention a été signée avec les partenaires.

Parmi ces nouvelles actions : la requalification du jardin des plantes, l'expérimentation en faveur du renouveau des lignes pédibus, la troisième navette centre-ville/Pontreau Colline St André.

**12 ACTIONS MATURES SUPPLÉMENTAIRES SOIT 22 ACTIONS ENCLENCHÉES
(SUR 102 ACTIONS AU TOTAL)**

La gestion urbaine de proximité

Cible ODD : 11.b_Politiques intégrées pour des territoires résilients

La Gestion Urbaine de Proximité est la traduction de terrain d'une coopération renforcée entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des quartiers (Ville, Niort Agglo, État, Conseil départemental, CCAS, bailleurs...) sur les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville principalement dans les domaines du cadre de vie des habitants, de la relation aux habitants, de la tranquillité des habitants et du traitement des incivilités.



La gestion urbaine de proximité a pour objectifs de :

- Garantir une bonne qualité d'entretien du quartier (propreté urbaine, espaces verts, parties communes des immeubles, tri sélectif des déchets, sécurité des biens et des personnes...) par la coordination des différents services et leur coopération,
- Garantir une homogénéité de traitement des différents espaces publics et résidentiels,
- Soutenir une qualité de service identique à celle des autres quartiers de la ville de Niort,
- Dès la conception des projets, anticiper et définir la gestion des futurs aménagements et des équipements,
- Définir des principes d'intervention et de suivi, afin de prévenir de nouvelles dégradations et maintenir ainsi la qualité du service rendu,
- Être à l'écoute des habitants et acteurs du quartier et être réactif dans les retours apportés.

**3 DIAGNOSTICS EN MARCHANDS SUR LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE / UNE
CENTAINE D' ACTIONS SUR LA VILLE POUR LE MAINTIEN D'UN CADRE DE VIE DE QUALITE**

Transformation du quartier de la Colline Saint-André

Cible ODD : 11.1_Accès au logement décent

Une partie de la Colline Saint-André et du Pontreau, identifiée comme "quartier prioritaire de la politique de la ville, est en cours de transformation pour améliorer les conditions de vie des habitants et restaurer l'attractivité du quartier.

La troisième navette gratuite dessert la Colline Saint-André par la rue Basse depuis mi-septembre. Plusieurs chantiers ont d'ores et déjà débutés comme la requalification de la rue Basse / place du Puits-Nal-



lier (travaux d'embellissement et d'aménagement de voirie), la rénovation du Conservatoire de danse et de musique Auguste-Tolbecque au centre Du Guesclin. D'autres restent à venir comme le réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau pour en faire un espace public paysager. Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la Loi ALUR, Niort Agglo a instauré depuis mai, à titre expérimental et pour un an, un permis de louer sur un périmètre de 250 logements de la Colline Saint-André afin de lutter contre l'habitat indigne. Les propriétaires doivent solliciter



une autorisation de mise en location, avant la signature de chaque contrat de location. Le Service communal d'Hygiène et santé analyse les pièces techniques des demandes et réalise les éventuelles visites en cas de doute sur l'état des logements.

PERMIS DE LOUER : AU 13/09 : 30 LOGEMENTS CONCERNÉS

Pour compléter cette transformation, d'autres projets sont prévus comme la restauration de la Chapelle Saint-Hilaire, le réaménagement de l'îlot Denfert avec la création d'un espace public paysager, une Maison France Services va être créée pour faciliter les démarches administratives des habitants et les accompagner dans l'utilisation de services en ligne (échéance : mi-2022), une Opération de restauration immobilière pour des immeubles dégradés dans l'hypercentre et la Colline Saint-André et un projet de rénovation énergétique en cours des six tours du Pontreau, soit 242 logements afin d'améliorer leur étiquette énergétique. À l'issue des travaux (échéance : mi-2020), la Ville engagera la requalification des espaces publics en pied d'immeubles. Cette requalification va être l'occasion pour la ville de répondre à l'incitation de l'Agence Régionale de Santé en menant une Évaluation de l'Impact en Santé (EIS) sur les pieds d'immeuble du Pontreau. L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est une démarche innovante de santé publique. Outil d'aide à la décision elle se situe en amont d'un projet, d'un programme, d'une politique publique. A partir de recommandations concrètes, sa finalité est d'influencer les décisions en faveur de la santé en maximisant les impacts positifs sur celle-ci et en minimisant les impacts potentiels négatifs. L'objectif est de mieux articuler urbanisme et santé à l'échelle des quartiers.

Prévention et gestion de crise

Cible ODD : 11.5_Prévention et limitation de l'impact des catastrophes



En 2018, La Ville a reçu les quatre étoiles du Pavillon Orange décerné par le Haut comité Français pour la Défense Civile pour son programme d'actions en matière de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs (inondation, aléas climatiques, sismique, industriel, rupture de barrage, transport de matières dangereuses). En février, 30 agents volontaires ont été formés à l'installation d'un hébergement d'urgence dans la grande salle de l'Acclameur avec la simulation de l'accueil de naufragés de l'autoroute (épisode neigeux).

Les agents se sont répartis autour de grandes missions, notamment le stationnement, l'accueil, la restauration, l'animation, le couchage. Les actions liées à la prévention et gestion de crise relèvent du plan communal de sauvegarde, elles deviennent de plus en plus prégnantes avec le changement climatique.

La réserve de volontaires en cas de crise compte à ce jour 76 agents dont 50 formés à la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence. Ce dispositif fait l'objet d'un conventionnement la Protection Civile 79.

La cellule de crise a également été déclenchée en janvier lors d'un exercice de sécurité obligatoire organisé par la Préfecture pour prévenir les risques industriels à haut risque dans la zone de Saint Florent. Le PPI (Plan Particulier d'Intervention) concernait les sites « Antargaz-Finagaz » anciennement « Sigap Ouest » et « Kraton Chemical » anciennement « Arizona Chemical ». La Ville a pris part à cet exercice en tant qu'acteur et des agents municipaux ont été mobilisés tester la chaîne d'alerte et la coordination des acteurs intégrés au dispositif.

**30 AGENTS VOLONTAIRES ONT PARTICIPÉ A UNE FORMATION
SUR L'HÉBERGEMENT D'URGENCE
3 SITES PRIORITAIRES POUR SINISTRES EN CAS DE MENACE MAJEURE**



La préservation du patrimoine par la connaissance de l'histoire

Cible ODD : 11.4_Préservation du patrimoine

Plusieurs animations du patrimoine accessible à tous ont été programmées pour découvrir de façon originale l'histoire de notre ville :

- la 4^{ème} édition des cafés historiques : formule qui permet de proposer à tous des conférences liées à un thème local ou à une commémoration. Le lieu choisi est un restaurant pour l'ambiance et les échanges qui se déroulent autour d'un café ou d'une autre boisson. Les thèmes abordés cette année ont été l'anniversaire de Madame de Maintenon, l'immigration vers la nouvelle France, la déesse Épona, et les marques lapidaires du Donjon.
- Des visites guidées : « sur les pas de Madame de Maintenon » (accessible aux personnes en situation de handicap), « sur les pas des pionniers niortais », et des visites de Boinot historique pour comprendre l'occupation antique.
- Des expositions photos square Georges Clouzot dans le cadre des Journées du patrimoine et des journées nationales de l'architecture : présentation de trois projets « Action Cœur de Ville » en lien avec le service des archives : Boinot, le jardin des plantes, la restauration de l'église Notre-Dame. Un concours photos « le patrimoine spirituel de l'Agglo du Niortais » a également été organisé.



**4 CAFÉS HISTORIQUES SOIT 160 PERSONNES
1 PARCOURS SPÉCIAL « MADAME DE MAINTENON » AVEC ACCÈS
AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Programmes, démarches, politiques :

- Convention Gestion Urbaine de proximité (GUP) annexée au Contrat de ville
- Programme « Action Cœur de Ville »

Quelques chiffres :

- Programme « Action Cœur de Ville » : 22 actions matures (financement engagé) sur les 102 au total.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Le treizième objectif vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques. Cette ambition se traduit notamment à travers l'élaboration de politiques et planifications, la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides.



Et à Niort...

Réalisation du bilan carbone 2018

Cible ODD : 13.1_Résilience et adaptation et 11.b_Politiques intégrées pour des territoires résilients

L'article 75 de la loi Grenelle oblige les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants à comptabiliser leurs émissions de Gaz à Effet de Serre, d'en publier un bilan et de réaliser un plan d'action sur trois ans pour les réduire. Le Bilan Carbone est une démarche visant à comptabiliser toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) rejetées par les activités et services d'une collectivité. Cette méthode utilise les données brutes des activités et les convertit en une seule et même unité : le gramme de CO₂ équivalent (gCO₂eq). Les émissions de Gaz à Effet de Serre prises en compte sont liées aux compétences de la ville. Le Bilan Carbone s'inscrit ainsi dans plusieurs domaines d'interventions appelés périmètres : Administration générale - Activités des élus - Enseignement et périscolaire - Équipements sportifs - Équipements culturels - Espaces verts - Voirie - propreté - Marchés - Crématorium et cimetières - Distribution d'eau - Restaurant inter-administratif - Aéroport - Parc des expositions - CCAS.

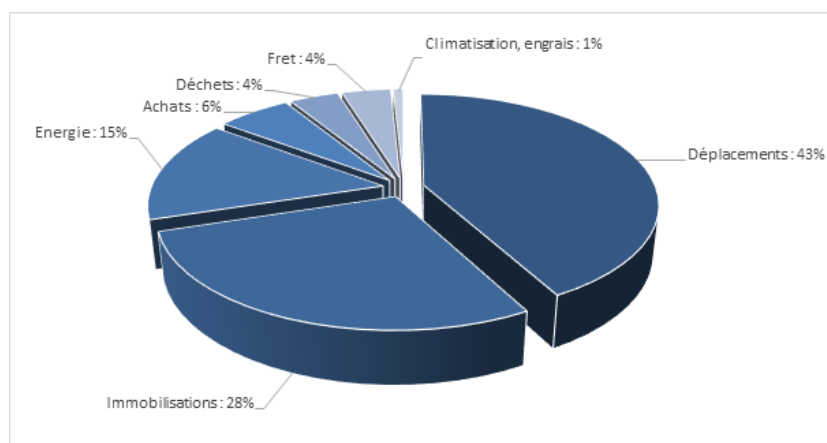
Une enquête sur les modes de déplacement a été lancée auprès des usagers de l'Hôtel de Ville, des parents d'élèves et enseignants, des clubs sportifs et des agents de la Collectivité.

Chaque périmètre évoqué précédemment est divisé en divers postes : fret (émissions émises par le transport de marchandises), immobilisations, déplacements, énergie, émissions non énergétique (Gaz à Effet de Serre...), achats, déchets. Ces postes permettent par la suite de mieux cibler les secteurs les plus émissifs de GES et de trouver des moyens de les réduire. La collecte et l'exploitation des données vont permettre de définir un plan d'actions sur trois ans pour réduire les émissions de GES.



16 PÉRIMÈTRES ETUDIÉS

UNE ESTIMATION DE 29 869 TONNES EQUIVALENT CO₂ COMPTABILISÉES EN ÉMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES (CONTRE 32 744 TONNES DE CO₂ AU BILAN CARBONE 2015) PAR LA COLLECTIVITÉ DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE SES COMPÉTENCES ET POUR LE FONCTIONNEMENT DE SES SERVICES.



Lutte contre les îlots de chaleur et cartographie évolutive des lieux frais

Cible ODD : 13.1_Résilience et adaptation

En décembre 2018 à l'Hôtel de Ville, deux membres du Comité scientifique régional Acclima-Terra sont venus présenter les conclusions du rapport « Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine ». Une conférence sur les enjeux du changement climatique à l'échelle de notre territoire et ses impacts sur la qualité des milieux (eau, sol, air) pour agir dans les territoires.



En se lançant dans la démarche Cit'ergie en 2011, la Ville s'est engagée dans la définition et la mise en œuvre de sa politique énergie climat et l'adoption des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. C'est dans cette dynamique qu'ont été d'identifiés en 2015 les zones les plus sensibles aux augmentations de température appelés îlots de chaleur. L'îlot de chaleur urbain (ICU) est un effet de dôme thermique, créant une sorte de microclimat urbain où

les températures sont significativement plus élevées : plus on s'approche du centre de la ville, plus il est dense et haut, et plus le thermomètre grimpe.

Un programme de 25 mesures préventives et curatives a donc été adopté pour répondre aux besoins. Les différentes actions se traduisent par l'augmentation des surfaces végétalisées, la plantation d'arbres, le renforcement de la trame verte et bleue, l'adoption de revêtement de voirie plus clair car il renvoie la chaleur (centre-ville, trottoirs Ponts Main, route de Coulonges, avenue de Limoges..) mais également par la sensibilisation et la formation des agents techniques aux enjeux énergétiques et climatiques.

En juin, au moment de la canicule, une carte interactive des lieux de fraîcheur accessibles gratuitement au public a été mise en ligne sur le site de la Ville ([vivre-a-niort](#)) et sur l'application mobile. Cet outil s'inscrit également dans la démarche de prévention du risque en cas de canicule. Elle a donc été proposée aux personnes inscrites sur le registre canicule par les agents municipaux de la cellule de crise. Niort devient la 3^{ème} ville de France, après Paris et Lyon, à offrir ce service pour orienter les personnes à s'abriter dans des équipements publics, des espaces boisés, des parcs, des points d'eau, des EPHAD pour se rafraîchir si besoin en cas de forte chaleur. Ce dispositif est évolutif, car il pourra à l'avenir, être complété de renseignements sur les lieux répertoriés (horaires d'ouverture, données touristiques...) ainsi que d'itinéraires pour passer d'un lieu à un autre dans le meilleur confort thermique.

25 MESURES DE LUTTE CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR
1 CARTE ÉVOLUTIVE DE LIEUX FRAIS CONSULTABLE EN LIGNE

Plus de nature et de fraîcheur dans les écoles

Cible ODD : 13.1_Résilience et adaptation

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et de la renaturation d'espaces artificialisés, la Ville a entrepris des travaux et projets dans plusieurs écoles pour offrir un environnement de qualité et améliorer le climat scolaire.



- Paul Bert élémentaire
Réhabilitation de la cour d'école : préservation des arbres et protection des racines par la création de terrasses en bois, la réalisation d'un revêtement en enrobé clair dans la cour pour réduire les îlots de chaleur, l'aménagement d'un parterre végétal avec plantations d'arbustes, implantation de nouveaux jeux.



- Louis Aragon maternelle
Projet d'embellissements des espaces extérieurs : création d'un espace de culture en forme de goutte d'eau dans le Clos des Quatre saisons en collaboration avec les habitants du quartier, réalisation d'une fresque constituée d'éléments en plaqué marine peints par les enfants.

- Jules Ferry (éco-école)
Création d'un jardin pédagogique avec un hôtel à insectes et un poulailler installé aux vacances de la Toussaint.

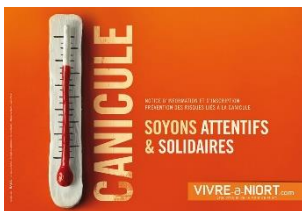
- Agrippa d'Aubigné
Création d'un poulailler à l'automne également.

Il y aura donc quatre poulaillers fin 2019, les écoles des Brizeaux et Coubertin en possédant déjà. Les projets de poulaillers favorisent la relation à l'animal et sont également une solution au recyclage des déchets alimentaires des restaurants scolaires. L'objectif est de poursuivre la démarche sur les écoles et améliorer le climat scolaire.

560 ENFANTS BÉNÉFICIAIRE DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES COURS D'ÉCOLES

Activation du plan canicule

Cible ODD : 13.1_Résilience et adaptation



Deux vagues de chaleur ont touché la France en 2019. A chaque fois, la Ville a activé son plan canicule qui consiste à prendre des nouvelles d'usagers qui se sont inscrits volontairement sur le registre canicule (1161 personnes en 2019). Cette permanence téléphonique constituée de 25 agents de la Ville était joignable depuis un numéro vert. En cas de non réponse des personnes suite aux

appels, des visites à domicile ont été organisées par le Centre Communal d'Action Sociale et la Protection Civile 79. Depuis son lancement en 2003, le plan canicule est activé chaque année depuis 2016 mais c'est la première année que la cellule est activée deux fois de suite en période estivale.

**1161 USAGERS INSCRITS SUR LE REGISTRE / 7 JOURS DE PERMANENCE (285 HEURES)
4350 APPELS TRAITÉS / 51 VISITES / TEMPÉRATURE DE 39,8°C**

Programmes, démarches, politiques :

- Démarche Cit'ergie depuis 2011
- Plan d'actions Cit'ergie 2018-2022 approuvé lors du Conseil municipal du 9/10/2017

Quelques chiffres :

- 40 agents des services techniques formés sur les enjeux climatiques et énergétiques, l'analyse du cycle de vie et l'approche coût global (éléments de contexte, réglementation, enjeux territoriaux, outils pour, illustrations de bonnes pratiques)



LES ENJEUX

En mai 2019, l'IPBES³ a publié le premier rapport d'évaluation mondial sur la biodiversité et les services écosystémiques⁴ depuis 2005. Celui-ci confirme le déclin alarmant de la nature : « La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier », alertent les scientifiques. Depuis le début du XXe siècle, l'abondance moyenne des espèces locales dans la plupart des grands habitats terrestres a diminué d'au moins 20 % en moyenne. Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont menacés. La situation est moins claire pour les espèces d'insectes, mais les données disponibles conduisent à une estimation provisoire de 10 % d'espèces menacées. Au moins 680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le 16^{ème} siècle et plus de 9 % de toutes les races domestiquées de mammifères utilisées pour l'alimentation et l'agriculture avaient disparu en 2016, et 1 000 races de plus sont menacées.

Le plan national biodiversité, présenté en juillet 2018, vise à mettre en œuvre cet objectif mais aussi à accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité qui court jusqu'en 2020. A Niort, l'engagement en faveur de la biodiversité concerne la préservation et la restauration d'espaces, d'écosystèmes et d'espèces en zone urbaine et péri-urbaine. Elle impacte également directement la protection de l'eau.



³ Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques.

⁴ Rapport qui représente 3 ans de travail, 15 000 références scientifiques et gouvernementales épluchées et synthétisées par 355 experts de 50 pays.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Le sixième objectif vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable et rationnelle de cette ressource, et mentionne l'amélioration de la qualité de l'eau en réduisant les pollutions. Cet objectif intègre la notion de protection et restauration des écosystèmes.

Et à Niort...

Charte Jardin au Naturel : extension du périmètre pour préserver la ressource en eau

Cible ODD : 6.3_Qualité de l'eau

Jardiner sans pesticides est devenu, depuis le 1er janvier 2019, une obligation pour les particuliers. Les jardiniers de notre territoire, notamment à travers la charte « Jardin au naturel », expérimentent depuis plusieurs années maintenant des techniques de jardinage respectueuses de la santé de tous, de la ressource en eau et de la biodiversité.

En 2019, la charte a été étendue aux 13 communes du Bassin d'Alimentation de Captage

(BAC) de la Source du Vivier et des Gachets I et II dans un objectif de protection de la ressource en eau. Le dispositif est donc co-piloté avec le Syndicat des Eaux du Vivier.

Le programme des animations et ateliers organisés dans le cadre de la charte "Jardin au naturel" s'est donc étoffé en intégrant les rendez-vous de Niort Agglo et du Syndicat des eaux du Vivier. Ce programme privilégie la pratique et l'échange d'expérience. Il a été travaillé par des conseillers de quartiers et des habitants volontaires, avec les partenaires locaux pour une meilleure cohérence et diversité des ateliers.



**460 SIGNATAIRES AU TOTAL : 110 SUR LES 13 COMMUNES DU BAC ET 361 SUR LA VILLE DE NIORT (AUGMENTATION DE 61 PAR RAPPORT A 2018)
28 ANIMATIONS DONT 11 SUR LA VILLE DE NIORT**

GEMAPI : une nouvelle gestion de l'eau

Cible ODD : 6.4_Gestion durable des ressources en eau

Depuis le 1^{er} janvier, la loi fait figurer au titre des compétences obligatoires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement », compétence dite GEMAPI.

Cette compétence concerne l'aménagement des bassins hydrographiques (ou partie), l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et leurs accès, la défense contre les inondations, et la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Cette compétence relevait jusqu'à cette date des communes qui, sur le territoire de l'agglomération, l'exerçaient directement ou, pour la plupart, via une adhésion à des syndicats de rivières.

L'objectif est de répondre au besoin de cohérence et d'approche transversale pour rationaliser l'action publique de cette compétence sur des périmètres pertinents. Une convergence des actions Ville de Niort, Niort Agglo et Syndicat des Eaux du Vivier est donc primordiale.



Lien avec autres ODD



Le renforcement de la cohérence des politiques territoriales de la gestion des rivières au niveau du bassin de la Sèvre Niortaise a conduit les différents EPCI concernés (dont Niort Agglo) à créer une association de préfiguration d'un syndicat mixte GEMAPI ouvert, permettant de définir ensemble les enjeux, les orientations et l'organisation de la GEMAPI sur ce territoire.

Programmes, démarches, politiques :

- Charte « Jardin au naturel » depuis 2016

Quelques chiffres :

- 361 signataires de la Charte « Jardin au Naturel » sur Niort (250 en 2017) et 110 sur les communes du BAC.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Le quinzième objectif vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles. Il appelle à ce que la protection des écosystèmes et de la biodiversité soit intégrée dans les planifications et stratégies. L'ODD15 souligne l'importance de protéger les espèces menacées et de mettre en place des mesures de contrôle, voire d'éradication, d'espèces exotiques envahissantes néfastes pour les écosystèmes.

Et à Niort...

Renouvellement du plan d'actions biodiversité

Cible ODD : 11.b_Politiques intégrées pour des territoires résilients

En raison des agressions multiples que subit la biodiversité, de son importance vitale pour notre avenir à tous, et du rôle central des villes pour assurer un développement équilibré et harmonieux, la Ville a mis en œuvre un plan d'actions biodiversité 2013-2019. Le bilan de ce plan a montré que le taux de réalisation global avoisine les 60 % et une ambition élevée : réaliser en 5 ans 51 actions, dont certaines pouvant même être expérimentales pour l'époque. La Ville a souhaité de façon volontariste renouveler son plan d'actions Biodiversité sur la période 2019-2024 en s'attachant à conserver les points forts et mettre toute sa réflexion sur les points à améliorer et à développer.



La construction du nouveau plan s'est déroulée au cours du premier semestre 2019, selon une méthodologie participative favorisant la transversalité et l'implication des agents et des acteurs externes.

Un groupe de travail interne dédié à la biodiversité a été créé ; nommé « L.A R.U.C.H.E. », pour les Agents du Réseau Urbain pour la Conservation des Habitats et des Espèces, et constitué des services municipaux,

il a produit en 2 ateliers de travail des propositions d'actions à mener.

Le Comité Biodiversité institué par la Ville de Niort en 2015, et composé d'acteurs institutionnels et associatifs de la biodiversité a par ailleurs travaillé en atelier thématique ; chaque thématique s'appuyant sur un axe stratégique du Plan Biodiversité National édité par le ministère de la Transition Ecologique en juillet 2018.

Une séance restitutive a permis de rassembler les deux entités, et il est ressorti de cette démarche l'élaboration d'un programme structuré en 5 axes, et décliné en 60 actions en faveur de la biodiversité ; 23 actions sont reconduites du plan 2013 – 2017 et devront être réalisées ou poursuivies, et 37 actions sont nouvelles. Parfois véritable programme, elles seront décomposées en plusieurs sous actions, comme par exemple « faire de Niort une ville refuge pour la Loutre d'Europe », qui a été engagée dès le début de l'année.

**2 INSTANCES PARTICIPATIVES POUR LA CO-CONSTRUCTION
23 ACTIONS RECONDUITES / 37 NOUVELLES ACTIONS**

Niort, ville refuge pour la loutre

Cible ODD : 15.5_Biodiversité et espèces menacées

Plusieurs reconnaissances de terrains ont permis de conclure que la loutre d'Europe est bien présente sur Niort, sur les secteurs de la Sèvre niortaise mais également en centre-ville. Ce mammifère protégé joue un rôle important pour la biodiversité. Il fait l'objet d'un plan national d'actions sur la période 2019-2028 pour assurer ses conditions de maintien dans son



Lien avec autres ODD



habitat naturel. C'est dans ce contexte qu'en janvier 2019, la ville a créé un groupe de travail multi partenarial pour la préservation de l'espèce.

Le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, le Syndicat des Eaux du Vivier, Deux Sèvres Nature Environnement, L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise, sont les premiers partenaires réunis pour échanger sur un programme d'actions.

Un panel d'actions a commencé à être mis en œuvre en 2019 pour favoriser ses déplacements le long de son corridor biologique qui s'inscrit dans la trame verte et bleue ; l'objectif est de renforcer la traversée de Niort par l'espèce et d'améliorer le croisement des populations d'individus.

Neuf sites « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », reconnues et labellisées au niveau national ont été identifiées, avec le concours de Deux Sèvres Nature Environnement, sur les secteurs les plus sensibles à préserver. Sur ces secteurs, la Ville s'engage à favoriser la tranquillité du mammifère, en adoptant un plan de gestion de ses parcelles adapté à la présence de l'animal.

D'autre part, avec l'appui du Parc Naturel Régional du Marais poitevin, deux rampes de franchissement d'ouvrage hydraulique ont été réalisées par les agents des ateliers municipaux au niveau des Vieux Ponts pour assurer la libre circulation de l'animal et améliorer ainsi ses possibilités de se nourrir, de se reproduire et élever ses petits.



**9 SITES « HAVRE DE PAIX POUR LA LOUTRE D'EUROPE »
SOIT 2.6 HECTARES TOUT AU LONG DE LA SEVRE**

Des nichoirs pour les faucons pèlerins en ville

Cible ODD : 15.5_Biodiversité et espèces menacées



Fruit d'une concertation avec le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (Gods) et avec l'accord de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, un nichoir pour faucons pèlerins a été installé en haut du clocher de l'église Saint-Hilaire en septembre. Une deuxième plateforme sera installée à l'église Saint-André d'ici la fin de l'année. L'objectif de cette opération est de tenter de réintroduire ces rapaces en ville afin de lutter contre la trop forte présence des étourneaux.

Pour lutter contre les nuisances sonores et les déjections des étourneaux installés principalement dans les arbres de l'esplanade de la République, des campagnes d'effarouchement (diffusion sonore de cris de leurs prédateurs ou intervention de fauconniers) étaient régulièrement organisées. C'est donc une solution durable qui est recherchée par cette expérimentation pour réguler ces populations. En créant des sites de nidification pour le faucon pèlerin, la Ville espère rétablir l'équilibre de l'écosystème et participer à la préservation du faucon pèlerin qui est aujourd'hui une espèce protégée.

2 NICHOURS A FAUCONS PÉLERINS INSTALLÉS EN CENTRE-VILLE

Un rendez-vous de la biodiversité

Cible ODD : 15.5_Biodiversité et espèces menacées

Un rendez-vous de la biodiversité intitulé « 1,2,3 Nature ! observons la biodiversité pour mieux la protéger » s'est déroulé le 11 juin 2019 à l'Hôtel de Ville. La manifestation, organisée avec l'Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle Aquitaine invitait tout public à découvrir une performance (création) artistique de type street art et à participer à un temps d'échange débat



sur le thème de l'observation de la nature et de la participation citoyenne. Dans l'après-midi, un artiste plasticien et des enfants de 3 classes ont dessiné à la craie de couleur des plantes et des animaux sur le parvis de la mairie pour illustrer les liens entre biodiversité et société. Cette animation a permis aux enfants de s'interroger sur leurs rapports à la nature, leur implication dans son observation, sa connaissance...et sa préservation.



La soirée a laissé place aux échanges avec plusieurs acteurs de la protection environnementale et animale dont la Ville, l'Agence Régionale de Biodiversité, le Muséum national d'Histoire Naturelle, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Chizé, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Gâtine, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) et des riverains. Les différents intervenants ont montré l'intérêt des sciences participatives visant la collecte de données naturalistes pour la connaissance et la protection de la biodiversité. Ont été présentés des dispositifs de sciences participatives pour que chacun puisse s'investir dans la connaissance de la biodiversité. Les participants ont bénéficié de précieux conseils d'experts pour être encore plus respectueux de la biodiversité dans leur jardin ou en balade. L'évènement s'est clôturé autour d'un apéro-dinatoire de produits locaux et bio et à travers deux expositions : les milieux naturels de Niort et les amphibiens de Gâtine qui ont permis de continuer les échanges et ont prolongé la pédagogie autour de la biodiversité, sur un mode convivial et simple. Au total, avec les animations auprès des enfants et du Conseil municipal d'enfants, prévues également dans ce cadre, ainsi que les visites des expositions, 160 personnes ont bénéficié de cette manifestation à la fois pédagogique, culturelle et festive.

85 ENFANTS SENSIBILISÉS / 75 ADULTES PARTICIPANTS

Favoriser la biodiversité en secteur agricole

Cible ODD : 15.1_Préservation des écosystèmes terrestres

La Fédération départementale de chasse propose une aide technique et financière, des contrats et des outils à destination des exploitants pour favoriser la biodiversité en secteur agricole de plaine et plus particulièrement l'implantation de bandes enherbées, de jachères fleuries et de haies. Un soutien financier de la Ville va permettre le doublement de l'aide octroyée par la Fédération départementale de chasse aux exploitants situés sur le périmètre de Niort (600 € à l'hectare). Cette aide à un dispositif existant complète le travail réalisé par la Ville sur les parcelles agricoles dont elle est propriétaire à travers les baux ruraux.

UN POTENTIEL DE 37 EXPLOITANTS AGRICOLES CONCERNÉS

Programmes, démarches, politiques :

- Cartographie et prise en compte de la trame verte et bleue
- Plan d'action biodiversité 2013-2017 en cours de renouvellement
- Adhésion à l'Agence Régionale pour la Biodiversité. Niort rejoint ainsi les collectivités engagées sur le territoire régional et bénéficie des ressources notamment scientifiques qui sont mobilisées à l'échelon régional.
- Aménagements pour la petite faune
- Lutte contre les plantes invasives



NIORT AGIT EN FAVEUR DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

LES ENJEUX

La persistance ou l'aggravation de la pauvreté, des exclusions et des inégalités montrent que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Aussi, le développement durable est une forme de recherche de conciliation entre les volets économique, social et environnemental. A Niort, cela se traduit par des actions en faveur de l'accès aux droits pour tous, de la lutte contre les inégalités qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, les origines, de la préservation de liens sociaux de qualité pour favoriser l'autonomisation et l'intégration.





Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Le premier objectif vise la fin de la pauvreté et la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes. Il se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de bases, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.



Et à Niort...

L'intervention sociale du CCAS au service des Niortais les plus vulnérables

Cible ODD : 1.2_Pauvreté / 1.3_Protection sociale / 1.4_Accès aux ressources



Le CCAS, Centre communal d'action sociale est un établissement public communal. Ses services s'adressent particulièrement aux personnes en difficulté financière ou sociale de manière temporaire ou durable ; aux personnes âgées de 60 ans (et plus) ou aux personnes en situation de handicap qui souhaitent continuer à vivre chez elles ; aux personnes en situation conflictuelle avec leur voisinage ; aux parents qui souhaitent trouver un mode d'accueil en journée pour leurs jeunes enfants. Le Service Intervention Sociale et Accompagnement du CCAS

répond particulièrement aux problématiques de lutte contre la pauvreté, de la protection sociale et de l'accès aux ressources à travers ses missions⁵ :

▪ Médiation sociale

L'objectif principal de la médiation est de construire ou de reconstruire le lien social. La médiation privilégie la parole et la rencontre, pour essayer de régler les conflits à l'amiable ou de les prévenir par une présence active de proximité.

- Veille préventive et présence sur les quartiers niortais : présence renforcée dans 4 quartiers de Niort ; plus de 3400 niortais rencontrés, écoutés, orientés, dans leur quartier ; 8 passages en soirées l'été et de 200 contacts avec des jeunes et des riverains en dehors des heures habituelles de présence sur l'espace public et les lieux de sociabilité.

- Résolution des conflits par le dialogue : 370 conflits de voisinage traités, près de 1000 ménages concernés sur l'ensemble des quartiers de la ville.

- Développement de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire : 57 situations de conflits et liens famille-école résolues.

- Accompagnement des victimes vulnérables : 58 situations traitées (37 en 2017).

▪ Intervention sociale et accompagnement

Accueillir, informer et orienter toute personne qui se retrouve ponctuellement ou durablement en difficulté économique, sociale ou financière

→ 428 ménages accompagnés et 1344 rendez-vous autour de problématiques liées au budget, à l'emploi et à la formation, à la santé et au logement.

→ Suivi des 8 logements relais

→ Suivi du dispositif de veille sociale : 4465 contacts et 216 personnes accueillies dans le cadre de la veille sociale jour. 1244 contacts et 220 personnes rencontrées dans le cadre du Samu social hiver. Continuité du Samu Social hiver sur les mois de juillet et août.

→ Accompagnement Allocataires du RSA : 659 personnes accompagnées.

→ Accompagnement Budgétaire : 61 ménages ayant bénéficié de l'Accompagnement Educatif Budgétaire

→ Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) : 119 ménages différents accompagnés, 64 diagnostics et 40 ménages qui ont pu accéder à un relogement.

Lien avec
autres ODD

⁵ Chiffres issus du Bilan d'activité 2018 du CCAS

- Accompagnement social auprès des Gens du Voyage : 132 familles rencontrées, dont 65 couples avec enfants et 9 couples sans enfants.
- Aides facultatives à hauteur de 144 724 €.





Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Le cinquième objectif est spécifiquement dédié à l'autonomisation des filles et des femmes. Il concerne l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles. Les cibles définies concernent : la lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes, l'accès des femmes à des fonctions de direction et de décision et l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs. Il agit en interrelation avec les 16 autres ODD : il permet la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques au prisme du genre et encourage la mise en place de politiques dédiées à la lutte contre les inégalités qui subsistent et nécessitent des mesures positives en faveur des femmes.



Et à Niort...

Le sport féminin

Cible ODD : 5.1_Lutte contre les discriminations



Au niveau national, le nombre de licences sportives délivrées à des femmes est en constante augmentation, ce qui traduit un réel changement de mentalité. À Niort, l'ensemble des clubs a mis en œuvre une égalité réelle dans les conditions d'accès à la pratique sportive. L'objectif : favoriser les initiatives qui brisent les stéréotypes et valorisent les bénéficiaires de la mixité dans le sport. Le Volley Club Pexinois affiche deux

équipes féminines qui évoluent en Nationale 2 et 3.

74 SPORTIVES (SUR 162 SPORTIFS AU TOTAL) HONOREES AUX TROPHÉES DU SPORT

Le droit des femmes

Cible ODD : 5.1_Lutte contre les discriminations

La Ville de Niort et ses partenaires se sont associés à la Journée internationale des droits des femmes en organisant du 8 au 10 mars plusieurs événements.

Après les femmes dans le sport l'année dernière, la manifestation 2019 s'est intéressée aux destins exceptionnels de trois femmes : Simone Veil (ancienne Ministre française de la Santé), Ruth Bader Ginsburg (avocate, juriste et juge américaine, membre de la Cour suprême des États-Unis depuis 1993) et Elisabeth Vigée Le Brun (artiste peintre française de la cour du Roi, considérée comme une grande portraitiste de son temps au XVIII^e siècle).

Un programme était proposé dans divers équipements culturels de la ville : une conférence, des échanges/débats, une exposition, une lecture-théâtralisée, une projection et un spectacle chorégraphique. Ces manifestations étaient pour la plupart gratuites. Le spectacle au Moulin du Roc était payant sauf pour les femmes du Foyer « La Colline ».

200 PERSONNES SENSIBILISÉES A L'HOTEL DE VILLE / SALLE PLEINE AU MOULIN DU ROC

Lien avec
autres ODD



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Le dixième ODD appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des plus pauvres. Il vise l'autonomisation et l'intégration sociale, économique et politique de toutes les personnes indépendamment de leur âge, sexe, handicaps, origines. Son objectif est de parvenir à une plus grande équité grâce, notamment, à l'égalité des chances.



Lien avec autres ODD

Et à Niort...

Rencontres Accès libre

Cible ODD : 10.2_Autonomisation et intégration



La Ville de Niort, le Centre de ressources handicap du Pôle universitaire niortais, les associations et partenaires publics et privés se sont associés pour organiser les 4èmes Rencontres Accès Libre du 18 au 28 mai. Onze jours d'échanges et de manifestations pour promouvoir des actions associant tous les publics et pour faire changer le regard vers la personne

en situation de handicap, en difficulté et dépendante. Le fil rouge de ces journées était « L'inclusion » dans le sport, l'expression artistique, la réalisation professionnelle... Le Conseil Municipal Enfants a préparé pour l'ouverture la chanson en LSF (Langue des signes Française) « Hacuna matata » (il n'y a pas de problème). Les enfants ont également participé à plusieurs ateliers avec l'Association Valentin Haüy (sensibilisation au braille et aux gestes pour aider, parcours avec les chiens guides). Les acteurs de l'accessibilité sur le territoire se sont retrouvés pour vivre et agir ensemble dans les lieux publics et les quartiers en proposant un programme riche et varié : Championnat de foot fauteuil électrique, projections cinématographiques au Moulin du Roc, expositions diverses, spectacles de danse, de musique, théâtre, conférences, jardinage... Avec l'association Sourds 79 la référente Ville de Niort de la LSF a proposé le 1^{er} café des signes à Niort.

42 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS
21 ANIMATIONS / 900 PARTICIPANTS

Pratiques inclusives à l'école

Cible ODD : 4.5_Egalités des chances

Des livres, des jeux, des films, des activités pour tous, à partager au-delà des différences dans le respect de l'autre et l'éducation à la citoyenneté... c'est le contenu de la mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap destinée au jeune public, appelée « Mallette pédagogique de l'accessibilité ». Créée à l'initiative de la Mission accessibilité-inclusion, elle est le résultat d'un travail collaboratif entre la Mission, le Service animation de la Direction de l'Enseignement et les étudiants en Master 2 IPHD (Inclusion, participation, handicap, difficulté, dépendance). Elle a été testée pendant les 2èmes Rencontres Accès Libre de 2016. Depuis 2017, les jeunes volontaires en service civique d'Unis Cité, du programme Famille en harmonie, encadrés par les référents péri scolaires utilisent les outils de la mallette pédagogique comme support d'animation lors des temps périscolaires sur 9 séances par trimestre. Ces ateliers et la réalisation finale d'une fresque en commun « la différence c'est normal » permettent de faire évoluer les regards en



réduisant les préjugés, les appréhensions, les peurs et faciliter l'inclusion des élèves en situation de handicap au sein de l'école.

**51 SÉANCES DE SENSIBILISATION
71 ENFANTS ONT PARTICIPÉ AUX SEANCES**

Parcours accueil accessibilité

Cible ODD : 10.2_Autonomisation et intégration



Cette année 2019 s'inscrit dans la continuité du parcours accueil accessibilité. 75 agents d'accueil de diverses directions, dont la Direction Actions Formalités Citoyennes, seront formés à l'accueil des personnes en situation de handicap et notamment sur l'accueil téléphonique afin de compléter leur expérience. Les formations, assurées en quatre groupes, se sont déroulées avec l'APF France Handicap. Cette action s'intègre dans la démarche « Qualivilles », notamment dans les enga-

gements sur l'accessibilité et la formation des agents.

Toujours dans un souci d'améliorer l'accueil et l'accessibilité des usagers, 28 agents de la collectivité ont été initiés à la Langue des Signes Française (LSF) en interne. En effet, cette possibilité a pu leur être offerte car la Collectivité compte parmi ses effectifs un agent référent-sourd.

**75 AGENTS FORMÉS A L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
28 AGENTS INITIÉS A LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE**

La culture pour tous

Cible ODD : 10.2_Autonomisation et intégration

L'offre culturelle portée par la Ville est une recherche de qualité artistique, d'accessibilité par la gratuité et d'un caractère tout public favorisant les sorties en famille. L'objectif est de démocratiser les lieux et les pratiques artistiques et de les rendre accessibles à tous. Une programmation culturelle variée qui recherche la délocalisation des manifestations dans toute la ville par les établissements publics culturels, les équipements municipaux, les quartiers, le milieu scolaire et associatif et les espaces de plein air. Lorsqu'elle est organisée en régie directe, la programmation s'étend de la littérature à la musique, en passant par le cirque et les arts visuels.



Celle-ci se prolonge aussi dans les espaces d'art (Le Pilori et le pavillon Grappelli) avec la présence d'un médiateur culturel qui assure un relais entre les visiteurs et les artistes qui exposent au Pilori. Il accueille les scolaires des primaires et collèges dans leur « parcours d'éducation artistique et culturelle » et commente les visites des fresques street art lors de parcours dans la ville.

Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la culture est également présente mais comme support d'accompagnement vers un mieux-être, comme avec le Collectif 'Art créé depuis 2015, qui rassemble des artistes et des usagers identifiés par le personnel social pour développer des ateliers axés sur l'art. L'objectif principal de cette action est de permettre aux usagers concernés de retrouver confiance en eux après des périodes difficiles. Le groupe dispose aujourd'hui d'une salle située sous la Crèche du Murier pour se réunir, créer, s'exprimer. Par ailleurs, deux projets ont donné lieu à des expositions qui ont été présentées dans le hall d'accueil du CCAS.

**40 RENDEZ-VOUS ARTISTIQUES GRATUITS TOUT L'ÉTÉ / 40 300 SPECTATEURS /
1 COLLECTIF'ART AU CCAS**

Réseau fraternel et médiation numérique

Cible ODD : 10.2_Autonomisation et intégration

Mis en œuvre en 2018, le réseau fraternel a pour but d'agir en prévention contre l'isolement des personnes âgées et de développer des liens sociaux avec des bénévoles formés par le CCAS. Ces volontaires réalisent des visites de convivialité au domicile de séniors isolés en quête de lien social.



Le réseau comprend aujourd'hui 20 bénévoles pour 20 personnes âgées et la liste d'attente est longue, car il est nécessaire de créer des corrélations entre les bénévoles et les bénéficiaires, notamment pour la localisation géographique et les horaires.

La démarche a été promue en partenariat avec la caisse de retraite AG2R, dans le cadre de la semaine bleue, avec un spectacle "salutations au soleil", qui présentait la retraite de façon positive, suivie d'un débat avec un sociologue. L'objectif de ce temps était d'attirer de nouveaux bénévoles et d'accroître la vigilance sur les personnes âgées isolées.

Par ailleurs, le réseau fraternel continue sa réflexion avec de nouveaux partenaires, pour développer des actions d'aide au numérique, dans les quartiers prioritaires.

Par ailleurs, Le CCAS, avec le soutien de Niort Agglo, édite et distribue gratuitement le guide « L'informatique en un clic » à destination de tous ceux qui restent éloignés de l'outil numérique et ont des difficultés pour effectuer des démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

Axé sur les quartiers prioritaires (Clou-Bouchet, Tour Chabot-Gavacherie), ce guide présente, par fiches, tous les lieux d'accès au numérique : offres, horaires, équipements... gratuits pour la plupart, ou à petit prix.

20 BÉNÉVOLES POUR 20 SÉNIORS

Programmes, démarches, politiques :

- Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) en cours
- Cartographie des Etablissements recevant du public (ERP) accessibles 800 ERP concernés - Sur le site du Vivre à Niort - www.vivre-a-niort.com (onglet Services publics / Handicap)
- Le service de Maintien à domicile du CCAS : s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus et aux personnes de - de 60 ans en situation de handicap pour leur permettre de rester à leur domicile tout en bénéficiant de l'aide de professionnels.

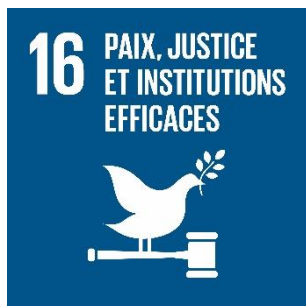
Quelques chiffres :

- 100% des feux tricolores de trafic sonorisés. Programme terminé en 2018 de sonorisation pour personnes avec déficit visuel.
- État d'avancement de l'Ad'AP au 31 décembre 2018 (= 3 ans de programmation) :
 - 76 ERP (Établissement recevant du public) sont déclarés accessibles soit 34,8% du patrimoine Ville de Niort.
 - Les travaux sont en cours dans 33 ERP.
 - Plus de 90% des Installation ouverte au public (IOP) sont accessibles.
 - Montant des travaux réalisés sur le cadre bâti : 309 645 €.
 - Montant des travaux réalisés sur les IOP : 17 961,81 €.
- Le service de Maintien à domicile du CCAS (Chiffres issus du Bilan d'activité 2018) :
 - Aide à domicile : accompagne les personnes dans les tâches domestiques, apporte une aide à la vie quotidienne, une aide aux déplacements, à la toilette → 393 usagers.
 - Portage de repas : propose une livraison d'un plateau repas en liaison froide → 312 usagers.
 - Service de soins : Assure les soins d'hygiène et de confort dans le cadre d'une prescription médicale → 64 usagers

NIORT ŒUVRE A L'EPANOUISSEMENT DE TOUS

LES ENJEUX

Cette finalité répond au premier article de la Déclaration de Rio « les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Afin que chacun puisse poursuivre ses aspirations, il est indispensable que les besoins essentiels de chacun soient satisfaits. L'épanouissement suppose notamment d'avoir accès à une éducation de qualité et à la formation dans des conditions d'équité, et de vivre dans une société pacifique avec des institutions efficaces et exemplaires.





Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Le quatrième objectif vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Il met également l'accent sur l'accès de tous à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur, à l'acquisition des compétences nécessaires à l'emploi, à l'égalité des chances. Il vise notamment les apprentissages des fondamentaux et l'éducation au développement durable, et l'accessibilité des établissements scolaires.



Et à Niort...

Lien avec autres ODD

Renouvellement du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) : pour un parcours éducatif cohérent et de qualité

Cible ODD : 4.1_Éducation scolaire

Après une nouvelle phase de concertation et d'évaluation, le PEDT 2019-2022 donne l'occasion à la municipalité de définir ses priorités éducatives pour les années scolaires à venir :

- Amélioration du climat scolaire, notamment à travers la médiation scolaire ;
- Volonté d'agir pour le développement durable ;
- Sensibilisation à l'égalité femme-homme ;
- Organisation d'ateliers autour des valeurs de l'olympisme dans la perspective des jeux Paris 2024 ;
- Accompagnement des enfants dans l'usage du numérique ;
- Valorisation des ateliers périscolaires maternels du soir et élémentaires du midi ;
- Renforcement de l'éducation citoyenne avec des Conseillers Municipaux Enfants élus chaque année en CM1 pour deux ans de mandat
- Des espaces plus accueillants et des lieux mieux aménagés sur les différents sites.

Il s'agit d'une démarche volontariste qui formalise un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Quelques exemples de mise en œuvre de ces orientations en 2019 :

- Sensibilisation sur les dangers et les risques de harcèlement à l'école pour les classes de CE2 des Ecoles Buisson et Ferry.
- Sensibilisation aux risques et enjeux de l'Internet pour les classes de CM1 /CM2 des écoles Buisson, Proust et Zay.
- Projet « Découverte du Marais Poitevin à l'outil photographique » pour faire découvrir l'environnement du marais mouillé (paysage, faune et flore) à travers des activités photographiques pour huit enfants lors des activités périscolaires à l'école Prévert.
- Réalisation de pancartes sur la médiation par les pairs (campagne de promotion de médiation à l'école) par le Conseil municipal enfants et les médiateurs des écoles Pérochon, Aragon, Coubertin et du Collège Curie.
- Continuité des actions de formation à la médiation par les pairs. Cette année l'école phare du projet est Pierre de Coubertin. Tous les élèves et leurs parents ont été sensibilisés à la résolution des conflits par le dialogue en début d'année et tous s'engagent dans la démarche aux côtés des élèves médiateurs sélectionnés par l'équipe enseignante.



L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Cible ODD : 4.7_Éducation pour le développement durable

- Programme d'animations EEDD scolaires

Comme chaque année scolaire, interventions dans les écoles publiques niortaises sur des thématiques variées (paysage, alimentation, énergie, biodiversité...).



**26 ÉCOLES / 89 CLASSES / 2 089 ENFANTS SCOLARISÉS / 120 INTERVENTIONS
345 HEURES D'ANIMATION**

- Education à l'Environnement sur des temps périscolaires

Animations réalisées dans des écoles élémentaires au cours des 3 trimestres de l'année scolaire sur différents thèmes (biodiversité, bricolage nature, jardinage...).

4 ÉCOLES / 30 INTERVENTIONS

Faire classe différemment

Cible ODD : 4.1_Éducation scolaire

De nouveaux modes d'apprentissage pour développer l'autonomie, la responsabilisation et même la coopération inter élèves.

- Classes flexibles expérimentées dans les écoles Ferry et Coubertin

Le principe des « classes flexibles » est d'aménager un espace classe différent du format habituel, avec la volonté de permettre aux enfants de trouver la position qui leur apparaît le plus confortable pour se concentrer, en fonction de l'activité à mener. Des espaces innovants d'assise, autre que le traditionnel duo bureau + chaise, sont acceptés dans l'espace classe, c'est un changement de pédagogie pour l'enseignant.



Les classes sont organisées autour d'îlots, un atelier encadré par l'enseignant sur une durée courte pendant que les autres pôles travaillent en autonomie d'après une feuille de route. Quatre classes flexibles dans les écoles Ferry et Coubertin, deux dans chaque école, ont été aménagées avec du matériel spécifique. Cette organisation permet de favoriser le mouvement, la prise d'initiative des élèves et la coopération entre eux.

- Poney maître d'école pour les écoles Pérochon, Zay et Zola

Expérience pilote, lancée par la Ville et l'Education Nationale, au printemps 2009, est reconduite chaque année dans les classes de grande section du Réseau d'Éducation Prioritaire à raison de huit séances par écoles. Cette classe transplantée est l'occasion pour les enfants de s'initier à l'équitation, de participer aux soins des animaux, d'observer la nature, d'apprendre à dépasser leurs peurs, à respecter les règles collectives. Et le poney sert également de support aux enseignements comme le vocabulaire, le calcul, les sciences naturelles....

**CLASSES FLEXIBLES : 94 ENFANTS
PONEY MAITRE D'ÉCOLE : 83 ENFANTS**



Dispositif coup de pouce pour la réussite scolaire

Cible ODD : 4.5_Égalité des chances

Dans le cadre du programme de réussite éducative, une trentaine d'élèves de CP et de CE1 ont, cette année encore, bénéficié d'un soutien scolaire, après la classe, grâce aux Clubs Coup de pouce Clé mis en place dans chacune des cinq écoles situées dans les quartiers prioritaires. Ce dispositif qui existe depuis 2006 est piloté par le CCAS en lien avec l'association Coup de pouce.

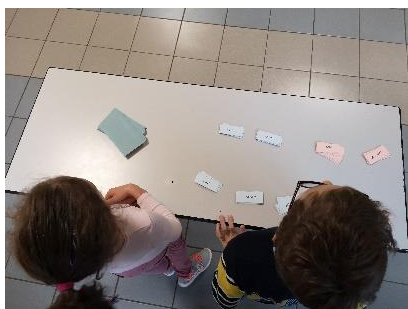
A Jule Ferry, le coup de pouce CLEM 'Club Lecture Ecriture Mathématique concerne 5 enfants depuis 2 ans. Des diplômes sont remis aux enfants lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 14 juin au musée d'Agescy.



30 ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF COUP DE POUCE

Le Conseil municipal enfants : sensibilisation à la citoyenneté

Cible ODD : 4.7_Éducation pour le développement durable



A compter de 2019, les élections du CME sont organisées annuellement, non plus tous les deux ans. Il y a eu 48 nouveaux conseillers élus le 8 octobre parmi les CM1 des 24 écoles publiques et privées de Niort pour un mandat de deux ans. Ils ont rejoint les élus CM2 de l'an dernier qui entament leur deuxième année. Ce nouveau dispositif doublera donc le nombre d'élus qui seront au nombre de 96 en 2020. Le dispositif CME mis en place en 1989 a fêté ses 30 ans en juin. En présence de trois maires, une exposition a permis de présenter tous les projets réalisés en images et de rassembler des anciens conseillers âgés aujourd'hui entre 12 et 40 ans.

entre 12 et 40 ans.

**96 CONSEILLERS MUNICIPAUX ENFANTS TOUS LES ANS
30 ANS DU DISPOSITIF**

Renforcement du lien école-périscolaire-famille

Cible ODD : 4.5_Égalité des chances

La cohérence éducative est l'une des priorités du projet éducatif territorial pour favoriser la réussite scolaire et le bien-être des enfants. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont mises en œuvre pour renforcer le lien école-périscolaire-famille, en voici quelques exemples :

- 3 soirées "Spéciale Parents" ont été organisées dans les écoles du quartier prioritaire du Pontreau et de la colline Saint-André. Dans le cadre de la politique de la ville, elles sont organisées par le coordonnateur "Politique de la Ville" de l'Inspection Académique et les directeurs des deux groupes scolaires avec l'appui logistique de la Direction de l'Éducation. Les thématiques cette année ont porté sur la parentalité et les écrans.

- Des cafés parents ont lieu une à deux fois par mois dans les autres écoles.



- A l'école Pérochon, l'équipe périscolaire a invité les élèves et leurs parents à vivre une journée guyanaise : exposition photos « Enfants de la Sèvre et du Maroni », repas et goûter guyanais... L'objectif était de mieux connaître la culture des enfants provenant de Guyane.

- Certaines structures de la petite enfance proposent également des actions d'accompagnement à la parentalité comme l'espace d'accueil enfants/parents de la maison verte à Souché. Il y a maintenant le café des parents de la Halte-Garderie « A Petits pas » au Clou Bouchet. Le Centre communal d'action sociale souhaite continuer de développer la confiance des parents par ce type d'actions dans les quartiers prioritaires.

Les chantiers jeunesse

Cible ODD : 4.4_Compétences et accès à l'emploi



Cet été, le service jeunesse et Vie associative de la Ville a proposé, pour la première fois, un chantier jeunesse pour remettre en état et peinture des menuiseries de la ferme communale de Chey. Ce chantier était encadré par la MIPE (Mission pour l'insertion et pour l'emploi) et par l'association Vent d'Ouest. Il a permis à des jeunes bénévoles âgés de 14 à 17 ans, dont des jeunes issus des quartiers prioritaires, de s'investir dans un projet collectif, d'acquérir des gestes, savoir-faire et

savoir-être tout en préservant le patrimoine local. Un chantier qui offre de la mixité et permet d'œuvrer contre la prévention de la délinquance en sortant les jeunes de leur quotidien quelles que soient leurs origines sociales. Ouvert à tous, il s'agit d'une opportunité de découvrir des métiers du bois et de la peinture dans une ambiance conviviale, sur un site patrimonial remarquable et qui suscitera peut-être des vocations professionnelles. Des activités de loisirs ont été proposées en parallèle du chantier. Le financement de cette opération relève d'un partenariat Ville de Niort / Niort Agglo et entre dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020.



Programmes, démarches, politiques :

- Projet éducatif territorial (PEDT) : un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque enfant avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
- Mission petite enfance du CCAS : permettre aux parents de concilier vie familiale et professionnelle + coordination de l'offre d'accueil et du programme de réussite éducative

Quelques chiffres :

- Service petite enfance du CCAS (chiffres extraits du bilan d'activité 2018 du CCAS) - deux missions essentielles : permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle et coordonner l'offre d'accueil et du Programme de Réussite Educative
 - Offre d'accueil diversifiée (accueils collectifs, familial, réguliers, occasionnels) : 267 places attribuées.
 - Relais petite enfance : 205 ateliers d'éveil avec les enfants, 66 actions d'animation collective, 3 soirées débats thématiques ouvertes aux parents.
 - Le Programme de Réussite Éducative permet d'accompagner sur le territoire de la politique de la ville (quartiers du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie et du Pontreau Colline St André) et hors temps scolaire, les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans qui ont besoin d'un accompagnement sur différents plans (scolaire, culturel, social...) → 275 enfants bénéficiaires et 292 actions.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Ce huitième objectif reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagné d'une montée en compétences sur les emplois "durables".

Et à Niort...

Une nouvelle convention pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Cible ODD : 8.5_Plein emploi et travail décent

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a pour mission de faciliter l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés dans les fonctions publiques. Tout employeur public ne respectant pas le taux de 6 % d'emploi de travailleurs handicapés doit verser au FIPHFP une contribution proportionnelle aux effectifs manquants. Cette contribution est ensuite utilisée pour l'aménagement de poste de travail, pour assurer de la formation ou apporter des aides techniques et humaines aux agents publics handicapés.

Depuis 2011, la Ville a élaboré un Plan d'Amélioration des Conditions de Travail (PACT), créé un service Santé et Sécurité au Travail (SST) en 2012, adopté une Charte « Ville –Handicaps » en 2013. Et a conventionné avec le FIPHFP de 2015-2018.

Cette année, la Ville, le CCAS et Niort Agglo ont conventionné pour 3 ans (2019-2021) pour un montant global de 388 630 € réparti entre les 3 entités.

Les objectifs et le plan d'actions s'articule autour de 4 axes : Changer les représentations - Recruter - Maintenir dans l'emploi - Agir sur la commande publique. Le pilotage de la démarche est assuré par Niort.



Lien avec autres ODD



TAUX D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP A LA VILLE : 9,97%

Création d'un collectif pour lutter contre les risques socio-organisationnels

Cible ODD : 8.8_Droits et sécurité au travail

Suite à l'évaluation des risques socio-organisationnels (RSO) conduite en 2017, il a été décidé de créer un groupe de travail dont l'objectif était de réfléchir à la mise en place d'une instance visant à répondre aux situations de mal-être au travail. Après quelques semaines de réflexion, le CoRSO (Collectif RSO) a été créé en décembre 2018.

Tout agent ou collectif victime ou témoin d'une situation générant du mal-être au travail peut saisir le CoRSO par le biais d'une fiche de signalement décrivant la situation. Cette fiche est adressée soit au médecin de prévention, soit aux assistantes sociales. Elle est portée à la connaissance des membres du CoRSO en réunion mensuelle. Le Collectif procède à une analyse et formule des préconisations et/ou propositions.

Le CoRSO fonctionne sans a priori ni parti pris, et ses membres sont tous soumis à la plus stricte confidentialité, qui est une valeur essentielle partagée par tous.



Amélioration des conditions de travail

Cible ODD : 8.5_Plein emploi et travail décent

L'innovation managériale vise une transformation majeure des pratiques et postures collaboratives entre managers et collaborateurs en vue d'évoluer vers un principe de co-responsabilité dans le but de trouver le plus juste équilibre entre épanouissement personnel et performance professionnelle et de créer de nouvelles valeurs pour l'entreprise, ses collaborateurs et son environnement. C'est cette logique que la direction générale de la Collectivité souhaite promouvoir. Dans cette optique, les cadres et encadrants de la Collectivité ont été conviés au séminaire de lancement de la démarche Niort Durable 2030 vers les ODD dans le but de s'engager avec leurs équipes dans cette nouvelle trajectoire de durabilité. Ils ont également collectivement contribué à une auto-évaluation AFNOR (Agence Française de Normalisation) de la performance publique. Les agents ont également été invités à co-produire un parcours de management avec un recueil participatif sur les souhaits de formations. L'objectif final étant d'allier la performance des pratiques et l'épanouissement et le bien-être au travail.

Dans le cadre du projet d'évolution de l'organisation de la direction de l'espace public, tous les agents ont participé à un questionnaire concernant les conditions de travail et le bien-être au travail. Ils ont également participé à 23 ateliers (19 entre agents et 4 entre encadrants) pour échanger sur leurs pratiques en fonction des métiers et faire des propositions d'amélioration. C'est la compagnie Aline qui a assuré la restitution de la démarche de façon humoristique au patronage laïque.





Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Les enjeux majeurs renvoient aux questions de réduction de la violence et de la criminalité, et à la protection des enfants. Il vise l'accès à la justice, la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes, ainsi que l'accès public à l'information et la protection des libertés fondamentales.

Et à Niort...



Amélioration continue de la relation aux bénéficiaires de l'action publique

Cible ODD : 16.6_ Institutions exemplaires



La Ville et le Centre communal d'action sociale sont engagés dans une démarche de certification « Quali-villes », reconnaissance AFNOR de la relation usagers. Pour obtenir la certification, il faut répondre à un ensemble d'engagements, depuis l'accueil de l'utilisateur à la délivrance de la prestation, dans les domaines suivants : information et orientation de l'utilisateur, accueil, élaboration et transmission des réponses à l'utilisateur, dispositif d'écoute de l'utilisateur pour progresser, démarches administratives, ... Un travail en transversalité, une formalisation des pratiques qui permet de se réinterroger, de s'améliorer pour plus d'égalité et de transparence.

Plusieurs accueils de services sont candidats à la certification : « titres d'identité », « élections », « accueil général », « relais petite enfance », « conservation des cimetières ». Des enquêtes de satisfaction ont été réalisées entre mai et juin auprès des usagers. La dernière enquête, menée entre mai et juin, sur la satisfaction de l'accueil a révélé une note de satisfaction globale de 9 sur 10.

Exemple d'engagements :

- Mise en œuvre de fiche « votre avis nous intéresse » pour progresser dans chaque site d'accueil avec réponse personnelle.
- Une quarantaine de notices explicatives sur les prestations réalisées sont disponibles depuis fin août dans les services candidats, en papier dans les différents accueils, en numérique et accessibles en version audio sur le site « Vivre à Niort ». En plus de faciliter les démarches des usagers, cette documentation très complète les informe sur leurs droits et leur permet d'en conserver la trace. Un objectif de transparence donc mais également de performance pour faire baisser le nombre de retour de dossiers incomplets, et d'équité dans le traitement des demandes.

42 ENGAGEMENTS À SATISFAIRE
40 NOTICES EXPLICATIVES DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Services web et outils numériques au service des usagers et de la performance

Cible ODD : 16.6_ Institutions exemplaires

En mars, dans le cadre du salon Niort Numéric, la Ville a présenté sa nouvelle application "Vivre à Niort" disponible depuis janvier sur smartphone. Une façon pour les internautes de pouvoir accéder à tous les services de la ville, d'effectuer des démarches ou de s'informer via

Lien avec autres ODD



son mobile. Une trentaine de démarches, dont le signalement d'anomalies dans l'espace public, sont accessibles 24h sur 24 depuis.

Accessible aussi l'agenda des sorties, ou encore des infos pratiques : horaires des bus, des déchèteries, menus des restaurants scolaires ou encore références des différentes crèches et halte-garderies municipales.

La Ville développe ses services web en lien avec les besoins des usagers mais également les outils numériques au sein des services pour être plus performants et générer moins de déplacements. Ainsi, la prise en main à distance des équipements dans tous les groupes scolaires mise en place cette année permet d'éviter de très nombreuses interventions sur site.



De même, quinze agents d'aide à domicile du Centre communal d'action sociale sont désormais équipés d'un logiciel de télégestion pour leurs missions de terrain. Cet outil leur permet d'accéder à leur planning de soins, aux informations sur les patients, et de ne plus passer au centre pour badger. Intérêt en termes de mobilité, d'efficacité, et de connaissances.

Rapprocher police et population par la proximité

Cible ODD : 16.1_ Réduction de la violence



Le cœur de métier de la police municipale est la proximité avec la population. La police municipale de Niort participe plusieurs fois par an à des manifestations sous forme de forum afin de présenter à la population (passants, scolaires, chercheurs d'emploi, etc) le métier de ces agents qu'ils croisent dans tous les quartiers de la ville. Les agents de police municipale présentent les prérogatives, les équipements, et les missions du service. Il est constaté un fort intérêt sur toutes les

tranches d'âges, prouvant que le lien de proximité est toujours présent à Niort.

Afin de maintenir le contact avec les populations, les équipes de police municipale effectuent au quotidien des patrouilles pédestres et à vélo sur tous les quartiers de la ville, y compris et surtout dans les quartiers prioritaires de la Ville (Clou Bouchet, Tour Chabot-Gavacherie, Pontreau). Ce mode de patrouille permet d'améliorer les échanges riverains-policiers et commerçants-policiers et ainsi de remonter beaucoup de renseignements sur la vie des quartiers et les événements délictuels. Cela permet également un contact avec des personnes ayant basculé dans la délinquance ou en passe de le faire.

Programmes, démarches, politiques :

- Démarche de certification « Qualivilles »
- Mise en place, en lien avec l'association APF France Handicap, d'un parcours de formation accueil et accessibilité pour l'ensemble des agents recevant du public.
- Sensibilisation d'agents d'accueil à la LSF (Langue des Signes Française) avec un référent du service des Ressources Humaines, pour accueillir les personnes sourdes et malentendantes.

Quelques chiffres :

- Chaque année, les 9 conseils de quartier portent des projets d'aménagement de l'espace public pour apporter du cadre de vie de qualité, apaisé et accessible à tous.

Afin d'accompagner ces initiatives citoyennes, la municipalité réserve une enveloppe de crédits d'investissement de 200 000 € annuels (somme constante depuis 2015) qui permettent aux services techniques de réaliser les aménagements travaillés en lien avec les conseils de quartier, les habitants et usagers. L'ensemble des projets est priorisé dans le cadre d'une réunion publique dans chaque conseil de quartier fin mai – début juin.

NIORT FAVORISE LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

LES ENJEUX

La production et la consommation responsables sont une condition essentielle d'un développement durable. Il s'agit de renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels. L'objectif visé étant également une dynamique de développement qui permette de vivre sainement et de promouvoir le bien-être pour tous.





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



Le deuxième objectif vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients.

Et à Niort...

Une alimentation saine et équilibrée dans les écoles

Cible ODD : 2.1_ Faim

Une alimentation durable, c'est à la fois une alimentation bonne pour la santé mais également une alimentation issue d'une production respectueuse de l'environnement et des producteurs locaux. Dans les restaurants scolaires, une attention particulière est portée à ces enjeux qui passent par l'éducation.

- Des produits de qualité dans les restaurants scolaires : Les repas servis dans les écoles et les centres de loisirs privilégient l'utilisation de produits frais, de saison, de qualité dont une partie bio, locaux et/ou issus de circuits courts. Les marchés ont été renouvelés en août 2019 et des produits fermiers locaux ont fait leur apparition dans les menus. Ont été inscrits dans la loi l'obligation de servir des repas "dans les restaurants collectifs dont les personnes morales de droit public ont la charge" qui comprennent une part au moins égale à 50% de produits bénéficiant de labels ou « produits acquis selon des modalités prenant en compte les coûts



imputés aux externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie » et au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. L'entrée en vigueur de ces dispositions est fixée au 1er janvier 2022. La Ville de Niort dépasse le pourcentage de produits bénéficiant de labels ou issus des circuits courts et a anticipé l'augmentation de la part du bio pour répondre aux objectifs fixés en 2022.

- Introduction de repas végétariens : Le retour positif de l'expérimentation de mise en place de trois repas végétariens par mois depuis septembre 2018 a permis de pérenniser l'action en proposant un repas par semaine depuis la rentrée 2019. En effet, manger moins de viande, c'est baisser les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau.

- Action pédagogique sur la santé-éducation : dans les écoles élémentaires du Réseau d'Éducation Prioritaire et des Quartiers Prioritaires de la Ville (Contrat Ville), les enfants et leurs parents sont invités pendant une semaine en décembre à s'attabler pour prendre le petit déjeuner autrement. Cette action existe depuis 15 ans.



- Lauréats du prix Ville Fraîch'Attitude 2018, les élèves de l'école primaire Agrippa d'Aubigné ont reçu le premier prix en décembre 2018. L'objectif : encourager les enfants à consommer des fruits et des légumes. Le challenge consistait en la réalisation d'une fresque illustrant un banquet de la victoire réalisé à base de végétaux. Encadrés par deux cuisiniers des restaurants scolaires, les enfants du périscolaire ont cuisiné dix plats différents sur la base d'une liste de fruits et légumes imposée.



Lien avec autres ODD



- Des ateliers éducatifs autour de la question santé : Sensibilisation du personnel à l'équilibre alimentaire en partenariat avec l'association interprofessionnelle des fruits et légumes (Interfel). Objectif : tenir le bon discours pendant le repas pour ne pas bloquer les enfants.

- Plusieurs projets de lutte contre le gaspillage ont été mis en place sur les restaurants scolaires en 2018-2019 initiés par les enseignants (Eco-école Aragon) ou par les APS (Aubigné, Michelet élémentaire, Pérochon). Ces projets seront reconduits en 2019-2020 et étendus à tous les restaurants scolaires.

1 REPAS VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE DEPUIS SEPTEMBRE 2019
FRAICH'ATTITUDE : 1^{ER} PRIX / 30 ENFANTS /10 PLATS
SENSIBILISATION DES AGENTS A L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE : 4 DEMI-JOURNEES / 18
AGENTS FORMÉS PAR DEMI-JOURNÉE

Du bio et du local aux Voisinades

Cible ODD : 2.1_ Faim et 2.3_Productivité et petits exploitants



Les 4èmes Voisinades niortaises, qui animent la vie des quartiers et tissent des liens entre habitants, se sont déroulées en mai. Comme les années précédentes, la Ville a accompagné les habitants dans l'organisation de cette soirée conviviale entre voisins. Chaque groupe inscrit a pu récupérer un kit comprenant des cartons d'invitation, des écocup, un lot de produits à tartiner des Mijotées de la belle et

de la limonade Tête de mule.

Labellisée made in Niort depuis 2016, le kit remis est constitué de produits de bouche locaux. Et cette année, ils étaient également labellisés bio.

NOMBRE DE VOISINADES : 47 EN 2017 → 82 EN 2018 → 94 EN 2019





Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

Le troisième objectif vise à assurer la santé et le bien-être de tous, en réduisant les principales maladies, notamment environnementales et mentales. Ces enjeux sanitaires pourront être réalisés à condition de mettre en

place des systèmes de prévention visant la réduction des comportements déviants ainsi que tout facteur de risque pour la santé, d'assurer un accès universel à une couverture médicale et aux services de santé, de soutenir la recherche et le développement.

Et à Niort...



Ville active et sportive

Cible ODD : 3.4_Maladies non transmissibles (prévention mortalité prématurée, promotion santé mentale et bien être



Déjà détentrice du label Ville Active et Sportive pour la période 2016-2018, la Ville de Niort s'est vue attribuer à nouveau cet honneur avec 3 lauriers pour une durée de 3 ans. Pour obtenir les 3 lauriers, certains critères sont indispensables comme l'existence d'un parc d'équipements sportifs adapté mais aussi la proposition d'une offre innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté tenant compte des spécificités du territoire. C'est également la synergie efficace entre la municipalité, l'office du sport niortais et les associations sportives locales qui a contribué au renouvellement du label.

Cette récompense distingue la politique volontariste et innovante de la ville de Niort pour que le sport soit un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle favorisant la santé et l'inclusion de tous.

Quelques exemples d'actions :

- le pass' seniors actifs pour favoriser l'activité physique chez les aînés ;
- l'Anios pour initier les enfants à la pratique sportive ;
- Niort plage pour une offre sportive diversifiée et intergénérationnelle en bords de Sèvre et dans les quartiers ;
- « Niort en forme », une journée entière dédiée au sport-santé organisé par la Ville avec pour thème cette année le bien-être et le bien-vivre à Niort par l'activité physique.

1/3 DES NIORTAIS FAIT DU SPORT
135 CLUBS SPORTIFS / 21 053 PRATIQUANTS / 64 DISCIPLINES
500 ENFANTS INITIÉS A LA PRATIQUE SPORTIVE
134 INSCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ANIOS

Un entretien plus responsable dans les écoles

Cible ODD : 3.4_santé-environnement



Dans un but d'amélioration des conditions de travail mais également de réduction de l'utilisation des produits d'entretien, les 144 agents des écoles maternelles et élémentaires (ATSEM et Agents polyvalents) ont été sensibilisés à un entretien raisonné et aux nouvelles techniques de nettoyage :

- Échange et sensibilisation lors de « causeries » organisées auprès du personnel des écoles sur les produits d'entretien et consommables.
- Acquisition de trois auto laveuses fonctionnant sans détergent et faciles de manipulation.

Lien avec autres ODD



- Expérimentation en 2018 et 2019 dans les écoles et restaurants scolaires du balayage humide qui permet en un seul geste et sans essorage, le balayage et le nettoyage.
- Essai de balai ciseaux pour l'entretien des grandes surfaces à l'école Buisson.
- Des centrales de dilution déployées dans les restaurants scolaires, assurent aussi la complémentarité en distribuant un dosage exact de produit grâce à des buses calibrées pour utiliser moins de produit même s'il est Eco labellisé.

L'ensemble de ces mesures contribue à prévenir et réduire les Troubles musculo squelettiques (TMS), les accidents de Travail et les maladies Professionnelles, tout en offrant de meilleures conditions de travail.

**144 AGENTS DES ÉCOLES ET 87 AGENTS DES RESTAURANTS
FORMÉS AUX NOUVELLES TECHNIQUES DE NETTOYAGE**

Ateliers d'art Thérapie

Cible ODD : 3.4_Maladies non transmissibles

Dans le cadre des Rencontres Accès Libre et des Cafés historiques, trois ateliers d'art thérapie



gratuits ouvert à tous étaient programmés avec un intervenant diplômé d'une école des Beaux-Arts et des Arts Appliqués. Favoriser le bien-être et la saveur de vivre à travers des activités d'expressions artistiques manuelles était l'objectif de ces séances qui se sont déroulées aux jardins solidaires quai de belle île et au restaurant « les Planches ». Les activités modelage, sculpture et tissage avec des matériaux naturels ont permis aux participants

de réaliser des créations à leur rythme dans des cadres bienveillants ou les relations aux autres sont reconnues et reçues dans leur singularité. A noter la présence de l'association Valentin Haüy, du foyer Mélioris les Genêts, et de l'EHPAD le Cèdre Bleu.

3 ATELIERS D'ART THÉRAPIE / 30 PERSONNES

Actions estivales de prévention à destination des 14-20 ans

Cible ODD : 3.3_Maladies transmissibles et 3.5_Conduites addictives et 3.7_Santé sexuelle et procréative

Lors des Jeudis Niortais, des animations ont été proposées aux jeunes en lien avec plusieurs associations du territoire (Aides, Prev'Addict, le planning familial) pour prévenir contre les conduites addictives et/ou à risque en lien avec les drogues, l'alcool et la sexualité.

**PRÉVENTION DES ADDICTIONS : 193 PERSONNES ACCUEILLIES
AIDES : 227 PERSONNES ACCUEILLIES (126 HOMMES ET 101 FEMMES)
PLANNING FAMILIAL 79 : 94 PERSONNES ACCUEILLIES**





Établir des modes de consommation et de production durables

Le douzième objectif est un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits. Plus globalement, cet ODD réclame de comprendre les interconnexions entre les décisions personnelles et collectives, et de percevoir les impacts de nos comportements respectifs entre les pays et à l'échelle mondiale.



Et à Niort...

Poursuite de la végétalisation dans les cimetières

12.4 Gestion écologique des produits chimiques



L'enherbement et le fleurissement des cimetières niortais se poursuivent en 2019 par une troisième phase, sur les sites de Grand-Croix (partie ancienne), de la Broche (partie droite) et Ancien (partie gauche), représentant 10 700 m². Débuté en 2017, ce projet consiste à végétaliser l'ensemble des cimetières niortais, sur une surface totale de 4 hectares, dans le but d'arrêter l'usage des produits phytosanitaires, pour le bien-être des agents, des usagers et de la planète. Des panneaux d'information ont été installés à l'entrée des cimetières concernés afin de communiquer sur la démarche.

concernés afin de communiquer sur la démarche.

10 700 M² VÉGÉTALISÉS DANS LES CIMETIÈRES EN 2019 SUR LES 40 000 M² SUR 4 ANS

Propreté urbaine et lutte contre les déchets

Cible ODD : 12.5_Réduction des déchets



Après la 3^{ème} étoile obtenue l'an passé, Niort a décroché la 4^{ème} étoile du label « Ville Éco Propre » pour son engagement dans l'amélioration durable de la propreté de ses espaces publics et l'association de ses habitants dans ses actions liées à la propreté urbaine. Niort est l'une des sept villes françaises ayant obtenu cette distinction décernée par l'AVPU (Association des villes pour la propreté urbaine).

Ce label vient valoriser les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure (équipements, communication, médiation, sensibilisation...), par une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public. Au-delà des actions directes menées par les services de la Ville, les habitants et les conseils de quartier ont été associés dans l'élaboration d'un plan d'actions de propreté urbaine. C'est ce critère majeur d'association qui a permis d'accéder à la 4^{ème} étoile du label.



Les habitants disposent aujourd'hui d'outils tels que les « Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) » pour mesurer régulièrement la propreté des rues de leur quartier et d'un espace mis en ligne sur le site « vivre-a-niort.com » pour signaler toute anomalie sur la voie publique. D'autres actions de sensibilisation ont été mises en place comme les nettoyages collectifs, des animations pour les scolaires, étudiants, jeunes sportifs et des conférences citoyennes pour mieux impliquer les usagers et s'approprier l'espace public, comme l'opération « J'adopte mon trottoir pour le fleurir ».

Lien avec autres ODD



Pour la troisième année consécutive les services de la Propreté Urbaine et Proximité et Relations aux Citoyens de la Ville de Niort, en lien avec la Direction des Déchets de Niort Agglo, ont organisé une semaine d'évènements autour de la propreté urbaine et de la valorisation des déchets. Le lancement a eu lieu avec l'évènement mondial du World Clean Up Day, la journée mondiale du nettoyage de la planète, en lien avec la plateforme Diffuz pour l'organisation de randos-collectes en centre-ville et dans les quartiers. Et pour récompenser l'investissement collectif pour le World Clean Up Day, Niort a gagné le concours « World CleanUp Day 2019 » de la ville française la plus engagée dans cet évènement.

Lors des randos-collectes, 5 040 litres de déchets et 100 000 mégots ont été ramassés. D'autres actions pour sensibiliser à la propreté dans la ville, au recyclage des déchets, au respect du cadre de vie et à la sauvegarde de l'environnement ont complété l'évènement : animations, sensibilisation en milieu scolaire, Donnez-prenez, mise en place d'un village place du Donjon.

Par ailleurs, la municipalité a accompagné les élèves du Lycée de la Venise Verte dans une action écoresponsable. Sur le parvis de l'établissement une zone non-fumeur "aire pure" a été créée ainsi qu'un espace délimité pour les fumeurs avec l'ajout d'un cendrier sondage d'extérieur, une première à Niort, au design ludique et original, qui incite les fumeurs à faire un geste respectueux pour l'environnement.



**VILLE FRANÇAISE LA PLUS ENGAGÉE DANS LE WORLD CLEAN UP DAY
ZONE NON-FUMEUR "AIRE PURE" / 1 CENDRIER SONDAGE D'EXTERIEUR**

Copies et scans responsables dans les mairies de quartier

Cible ODD : 12.5_Réduction des déchets

Les habitants des quartiers prioritaires Tour-Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet bénéficient



de la gratuité des photocopies pour le montage de dossiers administratifs destinés à divers organismes comme (Ville, CAF, Pôle emploi, Caisse de retraite...). Dans le cadre de ces démarches, les usagers sont incités à la dématérialisation de l'envoi des documents afin de réduire le nombre de copies émises ou à accepter les copies recto-verso pour un envoi papier.

Vêtements de travail technique

Cible ODD : 12.7_Marchés publics durables

Depuis 2018, 90 % des vêtements de travail des agents de Ville (t-shirts, pantalons et combinaisons des agents des services techniques et tous les vêtements de restauration et personnel d'entretien ATSEM) sont en coton, polycoton et surtout labellisés Oeko-Tex. Ce label garanti un traitement des tissus respectueux de l'environnement. Cette référence mondiale pour le contrôle des matières chimiques qui sont ajoutées au textile depuis la fabrication de la fibre jusqu'au produit fini vise la protection de la santé de l'utilisateur.



Mise en œuvre d'une gamme de mobilier sur prescription médicale

Cible ODD : 12.7_Marchés publics durables



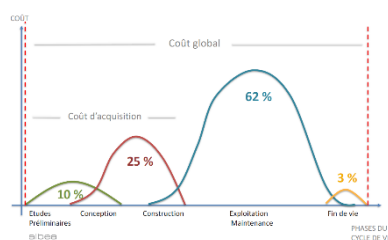
Les questions de santé et de prévention sont prises en compte dans l'acte d'achat de la Collectivités. Par exemple, les fauteuils des agents administratifs de la ville répondent déjà à la prévention des Troubles musculo squelettiques (TMS). Quand l'agent présente un souci de santé, une visite d'aménagement de poste est alors programmée par le service Santé, Sécurité au Travail pour assurer les bons réglages du matériel et donner à l'agent des conseils et informations pour assurer ses missions dans de bonnes conditions. Dans les cas où cela ne s'avère pas suffisant, en partenariat avec la médecine du travail, trois types de fauteuils répondant à des pathologies différentes sont proposés aux personnes qui le nécessitent.

3 TYPES DE FAUTEUIL RÉPONDANT A DES PATHOLOGIES DIFFÉRENTES

L'approche en coût global pour la rénovation des bâtiments

Cible ODD : 12.7_Marchés publics durables

Le coût global révèle souvent des coûts cachés qui augmentent le coût visible. L'approche en coût global permet de comptabiliser l'ensemble des coûts d'un produit ou d'un service sur ce même cycle de vie. C'est un outil d'aide à la décision économique qui permet de choisir entre plusieurs investissements possibles, en introduisant les notions d'analyse du cycle de vie. Le plan d'actions Cit'ergie a prévu des formations des agents de la Ville sur ce sujet, appliqué aux bâtiments. Il est en effet nécessaire aujourd'hui de se réinterroger sur la manière de consommer. Il est estimé que prendre en compte les coûts d'un projet de construction ou de rénovation au-delà du simple investissement (exploitation, maintenance, choix des matériaux, déconstruction...) en plus de l'investissement permet de réaliser 20 % à 30 % d'économies sur les dépenses énergétiques. Si cette approche existe sur l'achat des véhicules de la flotte automobile, elle doit l'être aussi pour les bâtiments.



UNE QUARANTAINE D'AGENTS FORMÉS

Signature de la convention ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et de la Charte d'insertion

Cible ODD : 12.7_Marchés publics durables

Dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022, l'État, Niort Agglo, la Ville de Niort et les bailleurs sociaux ont signé le 16 juillet 2019, la convention pluri-annuelle de renouvellement urbain du quartier Pontreau / Colline Saint André pour la période 2019-2024. La Ville, qui accueille le quartier prioritaire, est l'un des principaux maîtres d'ouvrage du dispositif.

Le quartier du Pontreau / Colline Saint André est le nouvel entrant dans la géographie prioritaire de la politique de la ville et le seul quartier éligible au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) d'intérêt régional de l'ANRU. En comparaison avec le reste du territoire niortais, ce quartier présente en effet des écarts de développement sociaux et urbains significatifs. L'enjeu de son inscription en secteur prioritaire est bien d'opérer un rattrapage des écarts avec le reste du territoire.

Cinq objectifs prioritaires ont été ciblés : Améliorer la qualité générale de l'habitat social - Agir sur l'offre d'habitat privé dégradé - Restructurer l'offre commerciale de proximité autour de quelques commerces moteurs - Offrir une qualité d'usage par un espace public de qualité et



adapté - Recomposer la Place Denfert Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale.

Dans le cadre de la politique de la ville, l'ANRU impose que les travaux générés par ses financements favorisent l'emploi des publics en insertion des quartiers prioritaires. Pour y répondre, Niort Agglo a signé avec l'État et les partenaires une charte d'insertion le 15 octobre.

Cette charte rappelle les engagements du territoire niortais en faveur de l'emploi et les modalités d'inclusion de clauses sociales dans les marchés publics des maîtres d'ouvrage. Un facilitateur du guichet unique accompagne, à chaque étape, les parties prenantes (entreprises, maîtres d'ouvrage, publics en insertion) pour réserver un nombre d'heures de travail, dans le cadre des marchés, aux demandeurs d'emploi domiciliés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles effectuent ainsi des missions qui les remettent en situation d'emploi et favorisent leur parcours vers une insertion plus durable. Ainsi, dès que le marché est supérieur à 90 000 € HT et que la prestation envisagée fait appel à de la main d'œuvre, le donneur d'ordre prévoit une clause d'insertion professionnelle.

Programmes, démarches, politiques :

- Projet sur 4 ans de végétalisation des cimetières
- Réserve des marchés de nettoyage de l'espace public au secteur du handicap et de l'insertion. Un lot par type de structure.

Quelques chiffres :

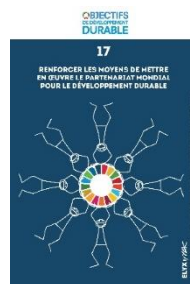
- Végétalisation des cimetières : 10 700 m² supplémentaires enherbés et fleuris en 2019

UN OBJECTIF TRANSVERSAL : LES PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Partenariats pour la réalisation des objectifs

Le dix-septième et dernier objectif promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile car ils sont nécessaires pour la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) au niveau mondial, régional, national et local. Ces partenariats multi-acteurs pour le développement durable doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.



Et à Niort...

Promotion de la biodiversité et des circuits courts à travers les conseils de quartier

Cible ODD : 17.16_Parteneriat pour le développement durable



La Ville apporte son soutien aux Conseils de quartier qui organisent des trocs-plantes ou de petits marchés axés sur les circuits courts. Ce partenariat participe à la promotion de ce mode de consommation respectueux de l'environnement et essaime les pratiques durables de jardinage, de consommation. Retour sur cinq actions 2019 :

- 3 petits marchés organisés par le conseil de quartier

de Souché sur l'année : entre 10 et 15 exposants et/ou bio.

- Le marché de Noël organisé par le conseil de quartier de St Florent : il s'agit d'un marché de créateurs artisanaux, une quinzaine de stands, tous issus du Niortais.

- Le Troc au jardin proposé par le conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot (depuis 11 ans maintenant). Le troc au Jardin se veut d'abord un moment convivial où sont échangés des plantes, des graines, mais aussi des astuces et des expériences entre jardiniers de niveaux différents, dans une logique de promouvoir la pratique d'un jardinage responsable et respectueux de l'environnement. Chaque année sont organisées des « parlottes vertes » sur des thématiques spécifiques avec des experts : compostage, le mariage des plantes, plantes et santé / bien-être.

5 GRANDES ACTIONS ANNUELLES

Renouvellement de la convention de coordination des polices

Cible ODD : 17.17_Parteneriats multi-acteurs

Depuis 2014, les polices nationale et municipale de Niort travaillent en étroite collaboration grâce à une convention communale de coordination dont les termes viennent d'être renouvelés pour trois ans. Cette nouvelle convention a été signée en janvier 2019. Il s'agit d'un outil de partenariat et de coproduction de la sécurité pour lutter plus efficacement contre l'insécurité grâce à une proximité renforcée et un contact renouvelé avec la population. Cette convention prévoit des actions et patrouilles communes et de nouveaux rapprochements comme un partage des moyens de communication, ainsi que des séances d'entraînement conjointes. Cette convention de coordination permet également à chaque entité de définir les limites de ses prérogatives et ainsi tendre vers une optimisation de la complémentarité des forces de l'ordre, étatique et municipale.



Lien avec autres ODD



La Semaine européenne du développement Durable 2019 : des films pour illustrer les ODD

Cible ODD : 17.16_Parteneriat pour le développement durable



Pour la deuxième année consécutive, la Ville a organisé une tournée à Niort du Festival Le Temps Presse avec une projection publique et gratuite de neuf « courts métrages pour un futur qui donne envie » le mercredi 5 juin. Ce partenariat avec le Festival Le Temps Presse, Festival international de cinéma, et en présence de son fondateur Marc Obéron, a permis d'illustrer les ODD et d'aborder différemment et de manière artistique les thématiques suivantes : biodiversité - changement climatique - production et consommation responsable –

santé – solidarité – eau - égalité entre les sexes. L'évènement s'est poursuivi par un moment de convivialité avec un verre durable (produits bio ou de culture raisonnée en circuits courts et locaux et contenant non jetables).

Une projection spécifique de deux courts métrages a été proposée aux enfants des centres de loisirs (7-11 ans) et du Conseil municipal enfants (CME) sur les thématiques du handicap/inclusion et de la préservation des ressources. Après un rappel de la définition du développement durable et des ODD, chacun des courts métrages a été suivi d'un débat animé par Marc Obéron, l'animatrice du CME et un éco-animateur.



**11 COURTS MÉTRAGES / 9 ODD PRÉSENTÉS / 110 PERSONNES POUR LA PROJECTION
GRAND PUBLIC / 40 ENFANTS SENSIBILISÉS / 2 DÉBATS-ÉCHANGES**

Travaux du COPART : Temps de partage sur le changement climatique et engagement dans les ODD

Cible ODD : 17.16_Parteneriat pour le développement durable



Réseau d'entreprises, d'associations et d'institutions publiques engagées dans des démarches de développement durable et souhaitant y participer collectivement et de manière coordonnée au niveau de la Ville de Niort et de son agglomération, le Comité partenarial pour le développement durable du niortais, le COPART, contribue à renforcer le partenariat pour le développement durable.

Après un premier ouvrage « Les impacts du changement climatique en Aquitaine » publié en 2012, le Comité Scientifique Régional AcclimaTerra dirigé par le climatologue de renom Hervé Le Treut s'est élargi et a mobilisé plus de 240 scientifiques et experts de tous les domaines pour publier le 1er juin 2018 le rapport « Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires ».

Un premier temps avec les membres du COPART a permis de partager le travail comprenant les principaux travaux sur les effets du changement climatique à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine (sur l'eau, sur les sols, ...).



Un deuxième temps, spécifique celui-ci, autour de l'intervention du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNR) a permis de zoomer encore un peu plus les « effets du changement climatique au local », et notamment le niveau des océans qui augmente et ce de plus en plus vite, avec ses impacts éventuels sur le littoral, le marais et l'homme.



Engagé à contribuer aux Objectifs de Développement Durable, l'ensemble des membres du COPART ont été invités à participer aux ateliers de co-construction de la feuille de route niortaise vers les ODD pilotée par la Ville. A l'occasion de la réunion plénière de juin, un atelier « pour mieux connaître les ODD » a été proposé. L'objectif : appropriation progressive des cibles de l'Agenda 2030 en partant des activités des structures participantes. Ce travail participatif a permis de montrer que l'ensemble des ODD étaient couverts par les champs d'activité des partenaires mais a également révélé des pistes de partenariat.



NIORT DURABLE : une co-construction partenariale de la Feuille de route niortaise vers les ODD

Cible ODD : 17.14_Cohérence des politiques et 17.17_Parteneriats multi-acteurs



La démarche NIORT DURABLE 2030 lancée et pilotée par la Ville de Niort a pour objectif la réalisation d'une feuille de route niortaise pour contribuer à la mise en œuvre sur le territoire de la Ville des Objectifs de Développement Durable, nouveau cadre référence du développement durable en

France et dans le monde. Rappelons que la Ville a intégré la « Démarche apprenante ODD et Territoires » portée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en lien étroit avec trois DREAL dont la DREAL Nouvelle-Aquitaine dont l'objectif est la territorialisation et la valorisation des ODD.

Après une phase de diagnostic, 4 ateliers de co-construction progressifs ont permis d'associer les acteurs relais du territoire pour concevoir la Feuille de route niortaise de façon partenariale :

Atelier 1 : Quel est notre rêve pour Niort en 2030 ?
A quels enjeux prioritaires doit-on répondre pour lui donner réalité ?

Atelier 2 : Quelles trajectoires communes pour répondre aux défis 2030 à Niort ?

Atelier 3 : Quelles sont les actions les plus impactantes pour atteindre les objectifs fixés ?

Atelier 4 : Quelles actions prioritaires et quelles modalités de travail commun pour la suite ?



Une démarche globale et transversale de développement durable pour le territoire de la ville de Niort qui répond à plusieurs grands principes :

- Une démarche partenariale : pour la collectivité et les acteurs de la ville conjointement ;
- Une stratégie répondant aux enjeux prioritaires du territoire ;
- Une vision partagée des priorités locales traduites en axes stratégiques ;
- Des objectifs clairement définis pour assurer une bonne lisibilité et pour agir ensemble à la hauteur des enjeux appuyés sur des objectifs chiffrés à atteindre pour le territoire ;

- Un plan d'action multi-acteurs et évolutif, mobilisant les acteurs relais du territoire dans l'objectif d'impliquer l'ensemble de la population.

4 ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION / 140 ACTEURS RELAIS INVITÉS

Programmes, démarches, politiques :

- Co-animation avec la CAN du Comité partenarial du développement durable du Niortais (COPART) depuis 2011.
- Participation à la Démarche apprenante « ODD et territoires » portée par le Commissariat Général au Développement Durable, en lien étroit avec les Directions régionales pour l'environnement, l'aménagement et le logement (DREAL) dont la DREAL Nouvelle-Aquitaine.
- NIORT DURABLE 2030 – Feuille de route niortaise vers les ODD.

Chiffres :

- COPART : 31 membres (19 lors de sa création)

VOS INTERLOCUTEURS

Michel PAILLEY

Adjoint en charge du développement durable

Bruno PAULMIER

Directeur Général des Services

Sophie BROC

Chargée de mission Démarche Développement Durable

05 49 78 76 68 – Developpement.Durable@mairie-niort.fr

Ce document a été réalisé à partir des contributions des services de la Ville de Niort et du CCAS.

La rédaction, la coordination et la mise en forme ont été assurées par la

Mission Démarche Développement Durable

Crédits photos :

Isabelle ARNAULD, BANG, Christophe BERNARD, Anthony BONNIN, Sophie BROC, CCAS, DARRI, Bruno DERBORD, Morgane DEVOS, Olivier DRILHON, Eve-Marie FERRER, Géo Bush Créations, IGN, Mélanie LUCAS, Daniel MANIER, Peter MAUDUIT, Marc OBERON, Isabelle PAQUET, Bruno PAULMIER, André PINEAU, Ville de Niort